RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE

Rapport d'activité 2023

Agence du
Service Civique

SERVICE CIVIQUE

Erasmus+
Jeunesse et Sport
Corps européen
de solidarité
FRANCE

SOMMAIRE

ÉDITOS → 04

1.0 | L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE → 06

1.A | LES MISSIONS DE L'AGENCE AU SERVICE DE LA JEUNESSE 06
1.B | LES DISPOSITIFS PORTÉS PAR L'AGENCE : LE SERVICE CIVIQUE ET LES PROGRAMMES EUROPÉENS 08

2.0 | NOTRE ORGANISATION → 12

2.A | NOS INSTANCES DE PILOTAGE 12
2.B | NOTRE RÉSEAU SUR LE TERRAIN 14

3.0 | OFFRIR AUX JEUNES DES EXPÉRIENCES DE QUALITÉ → 22

3.A | L'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISMES D'ACCUEIL 22
3.B | LE CONTRÔLE DES ORGANISMES D'ACCUEIL 25
3.C | INTÉGRER LA SANTÉ MENTALE ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES 27
3.D | LA SATISFACTION ET LES RETOURS D'EXPÉRIENCE 28

4.0 | LEVER LES FREINS À L'ENGAGEMENT ET À LA MOBILITÉ → 32

4.A | UN NIVEAU INÉDIT DE BÉNÉFICIAIRES 32
4.B | LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES EUROPÉENS 34
4.C | LA VALORISATION DES COMPÉTENCES ACQUISES DANS L'ENGAGEMENT 35
4.D | L'ACCESSIBILITÉ DES PROGRAMMES 37

5.0 | CRÉER DES COMMUNAUTÉS D'ACTION PAR GRANDES THÉMATIQUES PRIORITAIRES → 40

5.A | LE SPORT POUR « FAIRE SOCIÉTÉ » 40
5.B | LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE 42
5.C | LE SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉ SÉNIORS 43
5.D | FAVORISER LA CITOYENNETÉ EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL 44
5.E | LE SERVICE CIVIQUE MET LE CAP SUR L'ENVIRONNEMENT 45

6.0 | VERS UN SERVICE CIVIQUE ÉCOLOGIQUE → 48

7.0 | BILAN FINANCIER → 50

Éditos

→ NADIA BELLAOUI

PRÉSIDENTE
DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

En 2023, le Service Civique renoue avec l'attractivité. Plus de 148 500 jeunes femmes et hommes ont accompli une mission de Service Civique, réalisant une année record et atteignant 99% de l'objectif annuel de l'Agence, fixé à 150 000 volontaires.

Ces bons résultats témoignent de la dynamique exceptionnelle de recrutement des principaux organismes d'accueil nationaux. Porté à 60% par les associations, le Service Civique a également contribué à plusieurs politiques publiques prioritaires, telles que le développement de la pratique sportive et la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire ou la stratégie nationale pour la biodiversité.

Ce succès collectif est d'autant plus satisfaisant qu'il s'accompagne d'une plus grande ouverture du Service Civique aux publics éloignés de l'engagement. Les décrocheurs scolaires ont représenté 24% des volontaires, contre 19,5% en 2022, tandis que la participation des jeunes en situation de handicap a atteint 2,6%, en hausse par rapport aux 2,2% de l'année précédente. Le Service Civique international, particulièrement déstabilisé par la pandémie, retrouve son niveau d'avant Covid avec 1 681 volontaires en mission à l'étranger.

L'année 2023 a également vu l'installation d'un nouveau Comité stratégique et l'élaboration participative du « plan d'action 2024 ». Ce plan témoigne de la volonté renouvelée des parties prenantes de construire ensemble les prochaines étapes du Service Civique autour de trois axes prioritaires : inscrire une expérience d'engagement dans le parcours d'éducation et de formation des jeunes dans toutes leurs diversités ; structurer et développer l'offre de missions dans quatre domaines prioritaires que sont l'éducation, la solidarité – en particulier entre les générations –, le sport et l'environnement ; et renforcer la qualité de l'accompagnement et l'impact du Service Civique par un meilleur ancrage territorial.

L'inclusion, la prise en compte des aspirations de la jeunesse et la recherche d'impact ont également été les mots d'ordre des programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et du Corps européen de solidarité, qui ont aussi enregistré des niveaux records de participation, témoignant de l'intérêt croissant des jeunes – et des travailleurs de jeunesse – pour des expériences d'engagement à l'échelle européenne.

En conclusion, 2023 a été une année exceptionnelle pour le Service Civique et les programmes européens dédiés à l'engagement des jeunes. Ensemble, nous avons construit une année riche en réalisations et en apprentissages. Continuons ensemble à ouvrir la voie à de nouvelles générations de jeunes actifs et responsables, prêts à contribuer au développement de leurs territoires, et à l'unité européenne.

→ GRÉGORY CAZALET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Si 2022 a été l'année de la consolidation après la crise sanitaire, 2023 a marqué un rebond remarquable avec plus de 148 500 jeunes engagés en Service Civique et près de 30 000 bénéficiaires des programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et du Corps européen de solidarité. Ce succès résulte de la mobilisation des équipes de l'Agence, de nos relais territoriaux, et surtout des organismes d'accueil et des porteurs de projets, véritable cœur battant de nos dispositifs.

Notre présence renforcée sur l'ensemble du territoire, avec une participation accrue aux salons de l'Etudiant et la mise en place d'outils digitaux plus performants, a facilité l'accès des jeunes à des missions proches de chez eux. Convaincus que les meilleurs ambassadeurs sont les jeunes eux-mêmes, nous avons revitalisé le réseau d'alumni « Europeers » et lancé une initiative de jeunes ambassadrices de l'engagement en Occitanie et dans les Pays de la Loire, pour présenter le Service Civique dans les établissements scolaires et les séjours de cohésion du SNU.

En 2023, nous avons continué à renforcer l'accessibilité de nos dispositifs, garantissant l'inclusion de tous les jeunes à l'image de la diversité française. Deux appels à projets innovants ont permis d'identifier et de soutenir des structures engagées en faveur des publics sous-représentés, en France et à l'international. Pour les programmes européens, un poste dédié a été créé afin de structurer notre stratégie d'inclusion et de diversité.

Être à la hauteur des attentes des jeunes et favoriser l'inclusion, c'est aussi répondre aux grands enjeux sociétaux de notre temps. Nous avons ainsi abordé la santé mentale des jeunes en proposant des formations pour les tuteurs et en participant à la foire internationale aux outils pédagogiques en Irlande. Nous demeurons intransigeants dans notre lutte contre les violences sexuelles et sexistes ainsi que les discriminations, en accompagnant les structures d'accueil et les porteurs de projets dans la mise en œuvre d'une politique de tolérance zéro.

Notre responsabilité est aussi d'évaluer l'impact de nos dispositifs à la fois sur les jeunes, les porteurs de projets mais aussi sur les politiques publiques auxquels il concourt. Avec une enquête auprès des jeunes engagés en Service Civique à l'entrée en mission, un mois puis un an après la fin de leur mission, nous disposons désormais d'une connaissance plus précise de l'impact du Service Civique sur le parcours de vie des jeunes. Nous avons également publié un guide sur l'impact social du Corps européen de solidarité. Ce seront autant d'outils précieux pour guider notre action en 2024.

1.0 | L'Agence du Service Civique

Opérateur unique de l'État pour la mise en œuvre du Service Civique, du programme Erasmus+ Jeunesse et Sport et du Corps européen de solidarité, l'Agence du Service Civique œuvre en faveur d'une société plus juste et solidaire dont les jeunes seront des acteurs de premier plan. Elle fait le lien entre l'aspiration de la jeunesse à s'engager et les grandes politiques publiques.

1.A | Les missions de l'Agence au service de la jeunesse

SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Opérateur du Service Civique et des programmes Jeunesse de l'Union européenne, l'Agence du Service Civique s'est vue confier une double mission : soutenir l'engagement et soutenir la mobilité des jeunes.

L'Agence fixe les orientations stratégiques du Service Civique, assure son déploiement sur le territoire en s'entourant d'un réseau d'organismes d'accueil d'intérêt général, en veillant à l'égal accès de tous les jeunes et à la diversité des bénéficiaires. En tant qu'Agence nationale française pour les programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et Corps européen de solidarité, l'Agence du Service Civique sélectionne, finance et assure le suivi de projets, dont elle accompagne les porteurs à chaque étape.

AGIR EN PARTENARIAT

L'Agence fait vivre une démarche ouverte et partenariale et vise à articuler les dispositifs nationaux et européens, à accompagner les grandes causes qui traversent nos sociétés et à répondre aux besoins spécifiques des territoires. Mobilisation en faveur de la transition écologique, de l'égalité et de la mixité sociale ou de la révolution numérique : par son action au quotidien, l'Agence entend accompagner les transformations à l'œuvre en proposant à la jeunesse de France et d'Europe des formes d'engagement adaptées.

Depuis la création du Service Civique en 2010, près de 780 000 jeunes ont effectué une mission d'intérêt général, dont près de 149 000 en 2023 dans près de 9 500 structures agréées. À l'échelle du continent, 551 projets européens ont été soutenus par l'Agence du Service Civique en 2023.

L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Groupement d'intérêt public (GIP)
créé par la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique

130
COLLABORATEURS EN 2023

23%
DE CROISSANCE DEPUIS 2020

Opératrice de nombreux programmes de volontariat, de mobilité, de relai d'information et de mise en réseau en faveur de la jeunesse au niveau national et européen (Service Civique, Erasmus+ Jeunesse et Sport, Corps européen de solidarité, SALTO-YOUTH EuroMed)

SERVICE
CIVIQUE

1. B | Les dispositifs portés par l'Agence : le Service Civique et les programmes européens

LE SERVICE CIVIQUE

Créé en 2010, le Service Civique vise à « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale » en offrant aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans s'ils sont en situation de handicap) l'opportunité de s'engager au service des autres et de la collectivité, pour des causes d'intérêt général, solidaires et durables. Les missions sont effectuées en France ou à l'étranger, au sein d'organismes sans but lucratif, d'établissements publics ou de collectivités territoriales. Outil d'engagement et de citoyenneté, le Service Civique répond aux attentes de la jeunesse tout en lui offrant un cadre favorisant la confiance en soi, le développement des compétences et la projection vers l'avenir. Les jeunes qui s'engagent bénéficient d'un statut : une indemnité mensuelle, la prise en charge de leur protection sociale, une formation civique et citoyenne, un tutorat et un accompagnement à la définition d'un projet d'avenir.

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tout

1 jeune sur 8
S'ENGAGE EN SERVICE CIVIQUE
↓
21 ans
D'ÂGE MOYEN

Qui peut prétendre au SERVICE CIVIQUE ?

Le Service Civique est accessible à tous les jeunes Français, Suisses et ressortissants de l'Espace économique européen, ainsi qu'à des jeunes extra-européens sous certaines conditions. Pour être éligibles, les candidats doivent séjourner en France depuis plus d'un an, relever d'une protection internationale (réfugiés, protection subsidiaire) ou être en France dans le cadre d'une mission de réciprocité.

Harmonisation de LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

Obligatoirement suivie par les volontaires en Service Civique au cours de leur mission, la Formation Civique et Citoyenne peut être délivrée par un institut de formation externe ou directement par la structure d'accueil. Dans une volonté d'harmonisation et de renforcement de la qualité d'apprentissage, l'Agence a réalisé depuis 2021 un travail de structuration reposant sur la création de catalogues régionaux de formations et sur une assistance aux structures proposant la formation en interne.

Le Service Civique couvre dix domaines d'engagement :

- Culture et les loisirs
- Citoyenneté européenne
- Développement international et l'action humanitaire
- Éducation pour tous
- Environnement
- Intervention d'urgence
- Mémoire et la citoyenneté
- Santé
- Solidarité
- Sport

4 DOMAINES d'intervention prioritaires

En 2023, dans le cadre d'un travail collégial mené par le Comité stratégique du Service Civique, quatre domaines d'intervention prioritaires ont été retenus : la solidarité intergénérationnelle (avec le Service Civique Solidarité Séniors initié en 2021), l'éducation pour tous, le sport et l'environnement. Ces thématiques sont directement liées aux enjeux sociétaux actuels, auxquels la jeunesse est attachée et pour lesquels les besoins dans les territoires sont immenses.

LES PROGRAMMES EUROPÉENS

L'Agence du Service Civique assure la mise en œuvre de deux programmes européens en faveur de la mobilité et de l'engagement des jeunes : Erasmus+ Jeunesse et Sport et le Corps européen de solidarité. Dans ce cadre, elle accueille également le centre de ressources SALTO Euro-Med. Ces programmes sont ouverts aux pays membres de l'Union européenne ainsi qu'à l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie. Les pays voisins de l'Union européenne (sud de la Méditerranée, Balkans, Caucase, Europe de l'Est et Russie) sont également partenaires.

LE PROGRAMME ERASMUS+ JEUNESSE ET SPORT

Fer de lance de la politique européenne au service de la jeunesse, le programme Erasmus+ Jeunesse et Sport est un espace de rencontre et de mobilité consacré à la jeunesse européenne. Erasmus+ Jeunesse permet à des porteurs de projets d'être subventionnés pour des activités s'appuyant sur l'éducation populaire ou sur une pédagogie active.

Erasmus+ FRANCE JEUNESSE & SPORT

*JAMO (Jeunes ayant moins d'opportunités) : selon les critères de la Commission européenne, les JAMO sont les jeunes qui rencontrent des obstacles entravant l'accès aux possibilités offertes par les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité. La Commission européenne a déterminé une liste de huit obstacles : handicap, problèmes de santé, obstacles liés aux systèmes d'éducation et de formation, différences culturelles, obstacles sociaux, obstacles économiques, obstacles liés à la discrimination, obstacles géographiques.

LE VOLET « JEUNESSE » D'ERASMUS+ COUVRE PLUSIEURS TYPES DE PROJETS

→ Des échanges à visée interculturelle et éducative (3 semaines maximum, hors du temps scolaire) sur les thématiques liées à l'environnement, la lutte contre les exclusions, l'art et la culture, les médias et le sport.

En 2023, les projets subventionnés ont bénéficié
à **7 729 JEUNES**
de 13 à 30 ans
dont **3 523 JEUNES**
ayant moins d'opportunités (JAMO*)

→ Des activités de participation, dans le but de favoriser la contribution des jeunes générations au débat public au niveau local, national ou européen. **Les 88 projets subventionnés en 2023 ont concerné 14 722 jeunes.**

→ Le programme DiscoverEU, initiative de l'Union européenne donnant la possibilité, à 18 ans, de voyager en train gratuitement pendant 1 mois pour découvrir l'Europe. **En France, 9 975 Pass ferroviaires Interrail ont été octroyés par l'Union européenne en 2023.**

Depuis 2022, un volet « Inclusion » permet de financer des projets visant à favoriser la participation des JAMO. **211 jeunes en ont bénéficié en 2023.**

→ Des actions en faveur des acteurs de jeunesse (professionnels ou bénévoles d'associations, agents des collectivités territoriales) telles que des activités d'échange de bonnes pratiques, des formations ou des visites d'études. **3 461 personnes ont participé à ces actions en 2023.**

→ Des partenariats pour la coopération afin de soutenir le partage d'expériences et faciliter le transfert de pratiques innovantes. **En 2023, ont ainsi été subventionnés plus de 90 projets.**

LE VOLET « SPORT » D'ERASMUS+

L'Agence du Service Civique assure également le volet Sport du programme Erasmus+ en tant que Point National d'Information (PNI) avec le soutien du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Objectif : accompagner les structures et valoriser les projets sportifs sélectionnés. En 2023, plus de 350 nouveaux organismes sont entrés en contact avec le PNI et 24 ont sollicité un accompagnement pour candidater au programme. En 2023, l'Agence a pris la responsabilité d'un nouveau dispositif en gestion directe : la mobilité des coachs sportifs, qui permet aux éducateurs sportifs d'un club amateur de réaliser une immersion auprès d'un homologue étranger dans le but d'échanger sur sa pratique et d'acquérir de nouvelles compétences. Cette action a fait l'objet de deux appels à projets en 2023.

PROGRAMMES EUROPÉENS : UNE COOPÉRATION INTER-AGENCES

En France, deux Agences sont chargées de la mise en œuvre du programme Erasmus+ : l'Agence Erasmus+ France Éducation et Formation et l'Agence du Service Civique pour les volets Erasmus+ Jeunesse et Sport. La coopération entre ces deux Agences s'est renforcée en 2023.

Les 28 et 29 novembre 2023, les 2 Agences ont co-organisé à Toulouse la conférence « Pour une Europe citoyenne et engagée » en présence de plus de 200 participants français et européens. Un séminaire des équipes d'encadrement des deux Agences françaises avait également été organisé les 6 et 7 juillet près de Poitiers afin de renforcer le partenariat entre elles.

LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Créé en 2018 par l'Union européenne, le Corps européen de solidarité offre aux jeunes de 18 à 30 ans des opportunités d'engagement à l'étranger ou dans leur pays pour une durée de 2 semaines à 12 mois. Conçu comme un outil d'inclusion du plus grand nombre, le programme ne nécessite aucun prérequis et offre un cadre très structuré pour réaliser un projet de volontariat, de solidarité ou humanitaire.

L'Agence du Service Civique pilote la mise en place des projets de volontariat (missions d'intérêt général) et des projets de solidarité (mise en place d'actions locales d'entraide). Les projets humanitaires (assistance, secours et protection des populations au sein des programmes d'aide humanitaire de l'Union européenne) sont gérés directement par l'Agence exécutive de la Commission européenne. En 2023, l'Agence a fait face à une forte demande pour ces projets. Dans un contexte de stabilité des moyens alloués par la Commission européenne, l'enveloppe dédiée au Corps européen de solidarité a bénéficié d'un abondement exceptionnel de crédits nationaux de 500 000€. Au total, 112 projets ont pu être financés en 2023.

CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION ET DE FORMATION

L'Agence participe aux activités de coopération qui viennent en appui aux programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et Corps européen de solidarité afin d'en renforcer le réseau de partenaires et de soutenir la montée en compétences des acteurs de jeunesse.

Au programme : formations, structuration des thématiques prioritaires, contribution à des groupes de travail transnationaux, etc. En 2023, les travaux de coopération ont été poursuivis, notamment dans les domaines du sport, de la santé mentale et de l'accès des jeunes des territoires ruraux aux dispositifs de mobilité européenne. La formation des tuteurs du Corps européen de solidarité a été refondue et des modules thématiques ont été ajoutés.

LE CENTRE DE RESSOURCES SALTO EUROMED

L'Agence du Service Civique gère le centre de ressources SALTO EuroMed, qui promeut les programmes européens de jeunesse (Erasmus+ et le Corps européen de solidarité) dans les pays de la zone sud-méditerranéenne.

Il encourage les échanges de bonnes pratiques entre organisations de jeunesse, et le soutien aux travailleurs de jeunesse. SALTO EuroMed couvre 10 pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Israël, Palestine, Liban, Jordanie, Libye et Syrie.

Les missions du centre de ressources SALTO EuroMed sont :

→ la mise en place d'activités de formations, de séminaires et de visites d'études.

→ la diffusion de bonnes pratiques pédagogiques.

→ la promotion et la mise en œuvre des programmes dans les pays sud-méditerranéens.

SALTO EUROMED

LA DÉMARCHE SALTO

SALTO (Support, Advanced Learning and Training Opportunities) est une initiative de la Commission européenne consistant à confier à des agences nationales Erasmus+ et Corps européen de solidarité des centres de ressources dédiés à une thématique prioritaire ou à une zone géographique du voisinage de l'Union européenne afin d'accompagner la mise en œuvre des programmes. Au total, en 2023, 11 centres SALTO sont en opération dont 3 centres régionaux.

RÉUNION SALTO ORGANISÉE EN FRANCE

Du 25 au 29 septembre 2023, la France a accueilli la réunion annuelle des centres SALTO à Paris, qui pour la première fois réunissait les représentants des SALTO « Jeunesse » et « Éducation et Formation ».

2.0 | Notre organisation

L'Agence du Service Civique est un Groupement d'intérêt public rattaché au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Les préfets de région en sont les délégués territoriaux. Au sein des Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et des Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), des référents sont chargés du développement et du suivi du Service Civique et des programmes européens sur leurs territoires.

2.A | Nos instances de pilotage

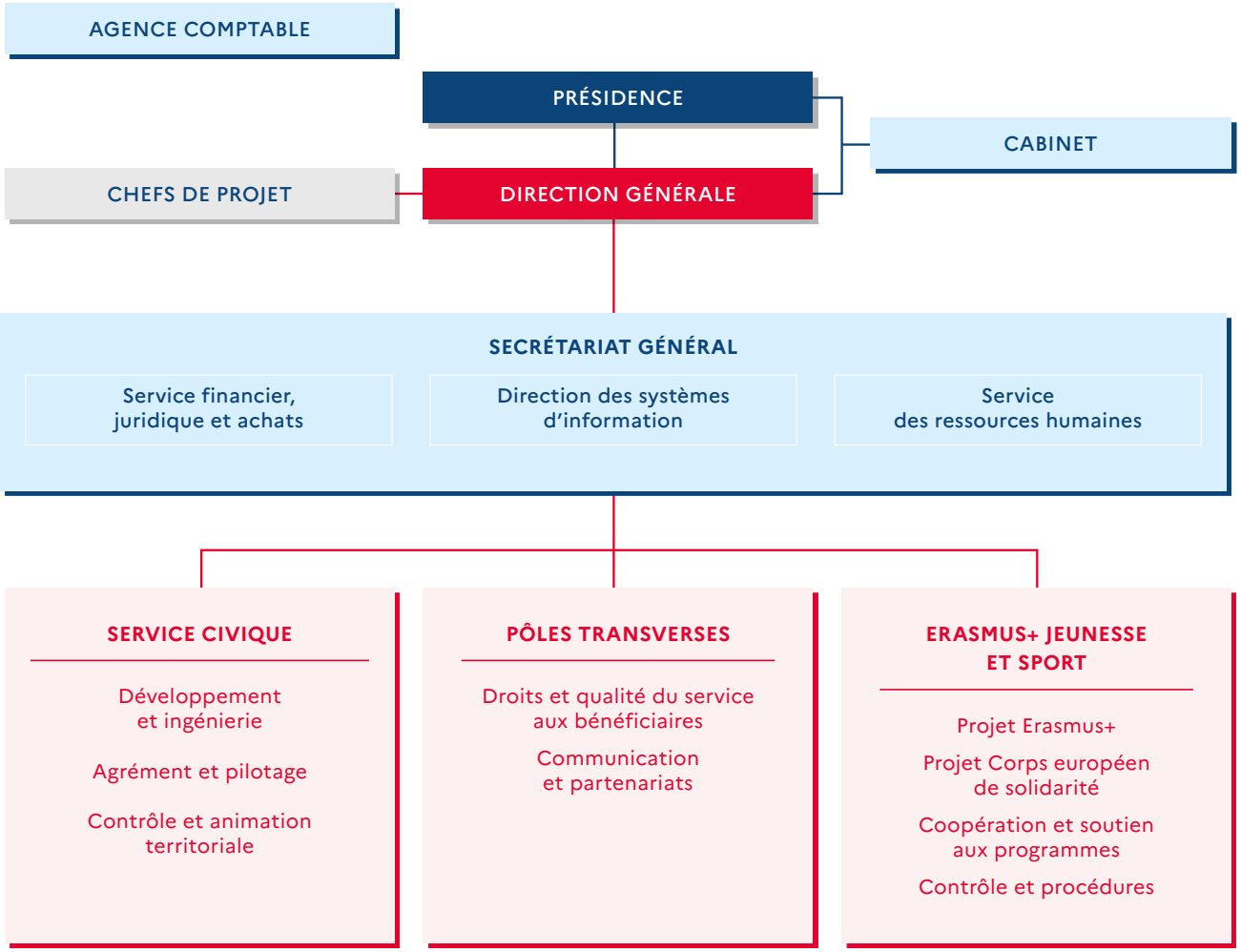

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence du Service Civique. Sont administrateurs du Groupement d'intérêt public (GIP) : les représentants du ministère chargé de la Jeunesse, du ministère chargé du Budget, de l'Agence nationale des cohésions des territoires, du GIP France Volontaires, des services déconcentrés (la DRAJES de Normandie), ainsi que deux personnalités qualifiées (Benoît SERRE, vice-président de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines et Jérôme QUÉRÉ, délégué général chez Confrontations Europe) et la présidente de l'Agence du Service Civique.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE DU SERVICE CIVIQUE

Le Comité stratégique débat des grandes orientations du Service Civique pour éclairer la prise de décision du Conseil d'administration. Il est composé des représentants de l'ensemble des parties prenantes du Service Civique : les organismes agréés associatifs et publics, le Collège des volontaires, des parlementaires (Caroline COLOMBIER, députée de Charente ; Luc GEISMAR, député de Loire-Atlantique ; Marie-Claude LERMYTTE, sénatrice du Nord ; Cédric VIAL, sénateur de Savoie) et des personnalités qualifiées (Alain RÉGNIER, délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés et Olivier GALLAND, sociologue et directeur de recherche au CNRS). Le Comité stratégique avait été renouvelé en décembre 2022 pour une durée de trois ans.

© Marion Jamois / Agence du Service Civique

LA PROMOTION 2023-2024 DU COLLÈGE DES VOLONTAIRES

Le 7 décembre 2023, la promotion 2023-2024 du Collège des volontaires a participé à son premier Comité stratégique. Renouvelé chaque année, le Collège est composé de dix jeunes engagés en Service Civique, représentant la diversité sociale et géographique des volontaires. Cette année un volontaire du Corps européen de solidarité a rejoint le Collège.

SERVICE CIVIQUE : NOS HOMOLOGUES ITALIENS À PARIS

Dans le cadre de la création du Service Civique franco-italien en 2022 - une des concrétisations du Traité du Quirinal du 26 novembre 2021 renforçant la coopération entre les deux pays sur les sujets liés à la jeunesse - les représentants du Servizio civile italien ont participé au Comité stratégique de décembre 2023. Ce Service Civique franco-italien doit permettre de tripler les flux de volontaires entre les deux pays.

LE COMITÉ NATIONAL ERASMUS+ ET CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Il réunit une fois par an des représentants de l'ensemble des parties prenantes des programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et Corps européen de solidarité, auxquels sont présentés l'état d'avancement des programmes, les orientations de travail et les problématiques rencontrées.

LE COMITÉ PERMANENT ERASMUS+

Il réunit deux fois par an les représentants des deux agences nationales Erasmus+ (Jeunesse et Sport/Éducation et Formation) et du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Sa mission est de suivre les travaux menés par les deux agences, de partager les enjeux, les difficultés et les solutions mises en œuvre sur le territoire.

2. B | Notre réseau sur le terrain

LES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX DU SERVICE CIVIQUE

Pour conduire son action sur l'ensemble du territoire national, l'Agence du Service Civique s'appuie sur un réseau de référents territoriaux au sein des Délégations Régionales et Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES) et dans les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

PILOTAGE ET COORDINATION NATIONALE DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS

Le pôle Contrôle et animation territoriale de l'Agence du Service Civique anime le réseau des référents et accompagne le renforcement des compétences et la collaboration à travers plusieurs activités :

- les dialogues de gestion, organisés une fois par an pour fixer les priorités et les objectifs au niveau régional.
- les séminaires régionaux, organisés trois fois par an.
- le parcours de formation (ingénierie territoriale, indicateurs de pilotage, contrôle…).

UN RÔLE D'EXPERT DE PROXIMITÉ

Garants de la mise en œuvre du Service Civique, de la qualité des missions proposées et du respect du sens de l'engagement citoyen des volontaires, les référents font converger offre et demande de missions sur leurs territoires.

Premiers interlocuteurs des structures souhaitant accueillir des jeunes en Service Civique au niveau local, ils accompagnent les porteurs de projet dans la définition des missions et dans la demande d'agrément. Ils instruisent les demandes d'agrément correspondant à leur échelle géographique et mènent des contrôles dans les organismes agréés afin de vérifier que les obligations sont bien respectées et que les missions s'effectuent dans les meilleures conditions.

L'AGRÉMENT AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

Obligatoire pour tout organisme souhaitant proposer une mission de Service Civique, l'agrément est attribué à l'échelle nationale - à des ministères, des opérateurs d'État ou à des associations et réseaux associatifs nationaux - à l'échelle régionale ou à l'échelle départementale aux structures actives sur ces périmètres, dont les collectivités territoriales. **Au total, en 2023, près de 9 500 structures sont agréées**, dont 9 000 au niveau territorial qui accueillent environ 40% des missions de Service Civique.

UN RÔLE D'ANIMATION ESSENTIEL

Les référents animent le réseau du Service Civique aux niveaux régional et départemental. En lien avec les organismes d'accueil et les volontaires, ils ont la charge de promouvoir le dispositif (sensibilisation, valorisation des volontaires en mission, formations, échanges de bonnes pratiques). De nombreux événements sont ainsi organisés partout en France tout au long de l'année.

Au niveau local, l'ensemble des référents travaille à inscrire les missions au plus proche des besoins des territoires et des attentes des jeunes. Cette ambition nécessite un dialogue constant et construit avec l'ensemble des partenaires : les associations, mais aussi les collectivités et les autres services de l'État.

LES RESPONSABLES EUROPE ET INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Dans chacune des Délégations Régionales et Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES), les responsables europe et international pour la jeunesse (REIJ) assurent des missions de développement et d'accompagnement des programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et Corps européen de solidarité.

Grâce à leurs actions au quotidien sur le terrain, ils font connaître les programmes, assurent des actions de formation à destination des porteurs de projets et animent des réseaux d'acteurs de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

Dans le cadre de la programmation 2021-2027, ils sont fortement mobilisés pour appuyer l'Agence, notamment dans ses missions d'accréditation et de labellisation des structures, ou encore pour assurer des visites sur sites. Depuis 2023, des réunions mensuelles sont organisées par l'Agence pour partager les actualités des programmes et échanger sur des problématiques communes.

UN RÉSEAU TERRITORIAL MOBILISÉ POUR LE SERVICE CIVIQUE

Plus de 100 référents travaillent au jour le jour pour faire vivre le Service Civique, adapter les missions aux échelles régionale et locale et garantir la mise en place de projets d'accueil utiles aux volontaires, aux acteurs locaux et à la société.

PROGRAMMES EUROPÉENS : ACCRÉDITATIONS ET LABELLISATION COMMENT ÇA MARCHE ?

Des processus d'habilitation permettent d'examiner et de valider les capacités de prise en charge des organismes souhaitant participer aux programmes européens :

- l'accréditation Erasmus+ permet aux structures qui utilisent le dispositif de manière continue et stratégique de bénéficier d'un accès facilité aux appels d'offres, dès lors que leur projet pédagogique a été validé.
- la labellisation « Qualité du Corps européen de solidarité » est nécessaire pour accueillir des jeunes en volontariat ou pour soutenir l'envoi de volontaires en mission. Le label « LEAD » permet d'accéder aux financements et est attribué aux organismes pour quatre ans. En 2023, 54 nouveaux labels ont été octroyés en France, dont 5 labels LEAD. Depuis 2021, la France est le premier pays d'Europe en termes d'attribution de labels avec 560 structures labellisées, dont 150 LEAD.

REGROUPEMENT ANNUEL DES STRUCTURES LABELLISÉES LEAD

Du 11 au 14 décembre 2023, l'Agence du Service Civique organisait le regroupement annuel des structures labellisées « LEAD » dans le cadre du Corps européen de solidarité.
Le regroupement de cette année s'inscrivait dans le contexte de l'évaluation à mi-parcours du programme avec la perspective de la préparation de la future programmation.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

JANVIER

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE DANS LES SALONS

En 2023, l'Agence du Service Civique a participé à 15 salons étudiants, à Paris et en régions : un « Tour de France » pour aller à la rencontre des jeunes et de leurs parents, avec des animations ludiques et des témoignages de volontaires.

FÉVRIER

PREMIÈRE RENCONTRE CAP 2030

Une centaine de volontaires et anciens volontaires du Service Civique et des programmes européens se sont réunis les 2 et 3 février 2023 pour participer à la première Rencontre CAP 2030 organisée à Paris avec la Fondation GoodPlanet. Durant deux jours, ils ont débattu sur les sujets liés au développement durable, à l'engagement citoyen et à la responsabilité sociale. Avec une question en fil rouge : comment construire une société plus durable et solidaire ?

MARS

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

L'Agence du Service Civique a célébré son 13e anniversaire en présence de ses présidents successifs et de la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du SNU, Sarah El Haïry.

JUIN

LA JOURNÉE MISSION 2024

Pour célébrer le sport et les missions de Service Civique « Génération 2024 », l'Agence du Service Civique a organisé un événement festif ouvert à tous le samedi 3 juin 2023 au cœur de Paris. Au programme : échanges et ateliers para-sports animés par des sportifs professionnels et des volontaires.

MAI

LE PRINTEMPS DES COMPÉTENCES

Dans le cadre de l'Année européenne des compétences, l'Agence du Service Civique a organisé le « Printemps des compétences » les 13 et 14 mai 2023 : un week-end de rencontres pour mettre en lumière les compétences acquises par une cinquantaine de jeunes ayant participé à un programme européen ou à un Service Civique.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

JUIN

RENCONTRE INTERNATIONALE YOUSPORTS

Le partenariat stratégique « YouSports » animé par les pôles européens de l'Agence du Service Civique a été officiellement lancé à Anglet du 12 au 16 juin 2023 en présence de 110 participants venant de 28 pays. Objectif : renforcer les liens entre jeunesse, sport et éducation non-formelle.

JUILLET

NOS VOLONTAIRES ONT DÉFILÉ À PARIS POUR LE 14 JUILLET

Venus de toute la France et de l'étranger, 17 volontaires en Service Civique et Corps européen de solidarité ont eu l'honneur de participer au tableau final du défilé du 14 juillet 2023. Au-delà d'une préparation intense, ils ont eu l'opportunité de visiter des lieux culturels symboliques et de rencontrer la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse, le ministre de l'Éducation nationale et le président de la République.

OCTOBRE

ERASMUS DAYS 2023 : SIX JOURS POUR CÉLÉBRER LES COMPÉTENCES

Du 9 au 14 octobre 2023, la 7e édition des #ErasmusDays s'est attachée à valoriser les opportunités d'apprentissage offertes par le programme à travers l'amélioration des compétences linguistiques et interculturelles et la promotion des valeurs européennes.

NOVEMBRE

À 20 ANS, FAUT-IL PERDRE DU TEMPS POUR EN GAGNER ?

C'est la question qui a été posée lors de la table ronde organisée mardi 28 novembre 2023 à l'occasion de la publication du Baromètre Ipsos de l'Agence du Service Civique. Un moment riche avec plus de 200 participants co-organisé avec Le Monde pour débattre de la perception de l'année de césure chez les jeunes et leurs parents.

DÉCEMBRE

LA PROMOTION 2023-2024 DU COLLÈGE DES VOLONTAIRES

Le 7 décembre 2023, la promotion 2023-2024 du Collège des volontaires a participé à son premier Comité stratégique. Renouvelé chaque année, le Collège est composé de 10 jeunes engagés en CES représentant la diversité sociale et géographique des volontaires.

Nos chiffres clés

Service Civique

RÉSULTATS

En 2023, le Service Civique a accueilli **148 500** volontaires

THÉMATIQUES DE MISSIONS LES PLUS SOLLICITÉES

34,7% Éducation pour tous
26,5% Solidarité
15,5% Sport
9,7% Culture et loisirs
6,4% Environnement
3,5% Santé
2% Mémoire et citoyenneté
0,7% Développement international et action humanitaire
0,6% Intervention d'urgence
0,4% Citoyenneté européenne

6,1%[1] des volontaires bénéficient de l'indemnité complémentaire sur critères sociaux. Moins 1,7 point par rapport à 2018

2,6% sont en situation de handicap. Plus 1,1 point par rapport à 2018[2]

Depuis 2018, il y a eu une augmentation de 0,3 point de volontaires ayant effectué leur mission dans les DROM-COM. Cela représente 9% du total des volontaires en 2023 (contre 8,7% en 2018).

SATISFACTION DES VOLONTAIRES[3]

87% satisfaits après leur mission

Avant leur mission, 34% des anciens volontaires se disent engagés bénévolement

79% satisfaits de l'accompagnement de leur tuteur

Après leur mission, 55% affirment qu'ils souhaitent poursuivre une forme d'engagement

(1) La majoration de l'indemnité sur critères sociaux pour les étudiants boursiers s'élève à 114,95€.

(2) Seules les données en évolution sont présentées.

(3) Données issues de l'étude post Service Civique réalisée auprès des anciens volontaires ayant terminé leur Service Civique en 2023.

RÉPARTITION DES VOLONTAIRES PAR TYPE DE STRUCTURE

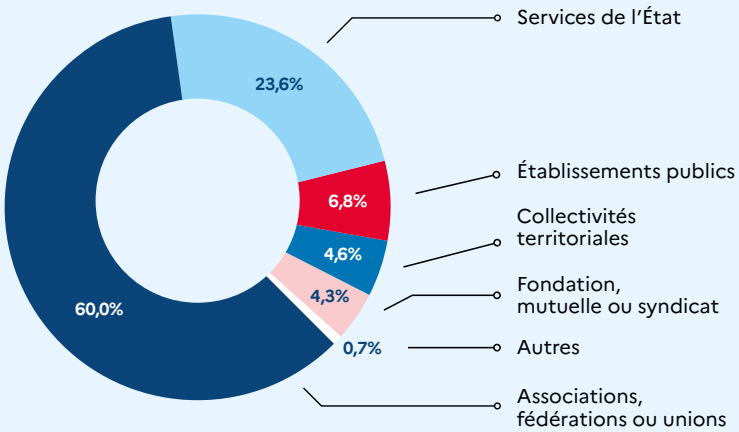

Près de 9 500 organismes agréés

LES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

DONNÉES EN FLUX DE VOLONTAIRES AU 25/03/2024

Âge moyen : 21 ans

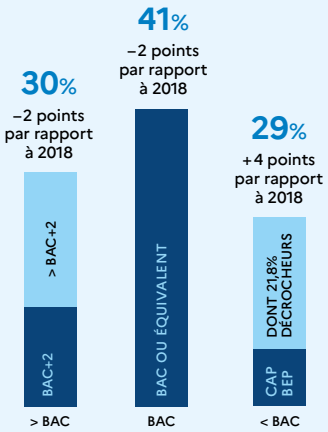

Niveau de formation

4% SALARIÉS
+1 point par rapport à 2018

32% ÉTUDIANTS
+1 point par rapport à 2018

France Travail

35% DEMANDEURS D'EMPLOI
–8 points par rapport à 2018

29% INACTIFS (hors étudiants)
+6 points par rapport à 2018

Situation des volontaires à l'entrée en Service Civique

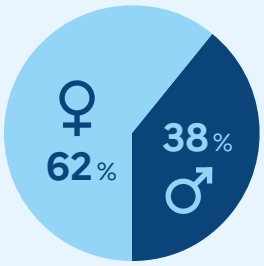

Genre

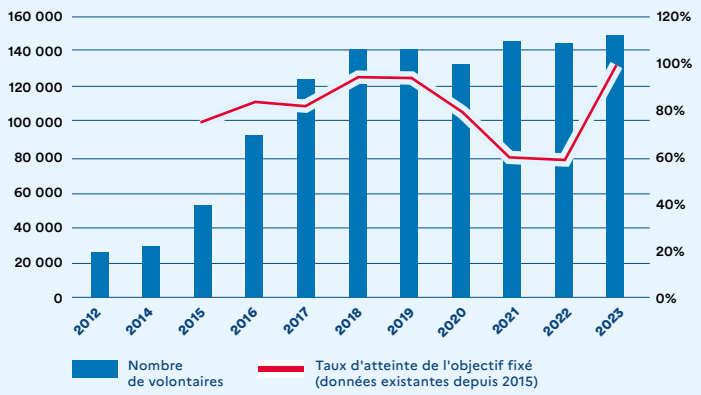

Volontaires issus des territoires ruraux : 33,1%

Volontaires issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV) : 12,7%

Service Civique à l'étranger

1,9% ont réalisé une mission à l'international.
+0,1 point par rapport à 2018

Classement des 10 premiers pays d'accueil de Service Civique à l'international

PAYS D'ACCUEIL	Nombre de volontaires en 2023	Part
Allemagne	180	11 %
Espagne	93	5 %
Canada	92	5 %
Sénégal	73	4 %
Madagascar	73	4 %
Tunisie	63	4 %
Inde	63	4 %
Cambodge	54	3 %
Maroc	53	3 %
Équateur	50	3 %

Erasmus+ Jeunesse et Sport | Corps européen de solidarité (CES)

TOTAL PROGRAMMES EUROPÉENS (ERASMUS+ ET CES)

1 030 PROJETS DÉPOSÉS

551 PROJETS SUBVENTIONNÉS

54% DE TAUX DE SÉLECTION

29 056 PARTICIPANTS

47,7 M€
(BUDGET TOTAL : ERASMUS+ JEUNESSE ET SPORT, CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ, CENTRE DE RESSOURCES SALTO ET FRAIS D'ADMINISTRATION)

Type de projets financés	Nombre	Montant (en M€)
Échanges de jeunes et mobilité des acteurs de jeunesse	208	10,6
Activités de participation des jeunes	88	3,2
DiscoverEU Inclusion	12	0,5
Mobilité des coaches et personnels sportifs	29	0,5
Partenariats simplifiés et partenariats de coopération	92	14,6
Projets de volontariat	109	11,7
Projets de solidarité	13	0,1

ERASMUS+ JEUNESSE ET SPORT

429 PROJETS SUBVENTIONNÉS

26 384 PARTICIPANTS

DONT **5 390** JAMO

48% DE TAUX DE SÉLECTION

SOIT **20 %** DES PARTICIPANTS

29,4 M€ SUBVENTIONS ALLOUÉES

CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

122 PROJETS SUBVENTIONNÉS

2 672 PARTICIPANTS

DONT **1 256** JAMO

SOIT **47 %** DES PARTICIPANTS

11,7 M€ SUBVENTIONS ALLOUÉES

Répartition des volontaires en mission de Service Civique en France par région en 2023*

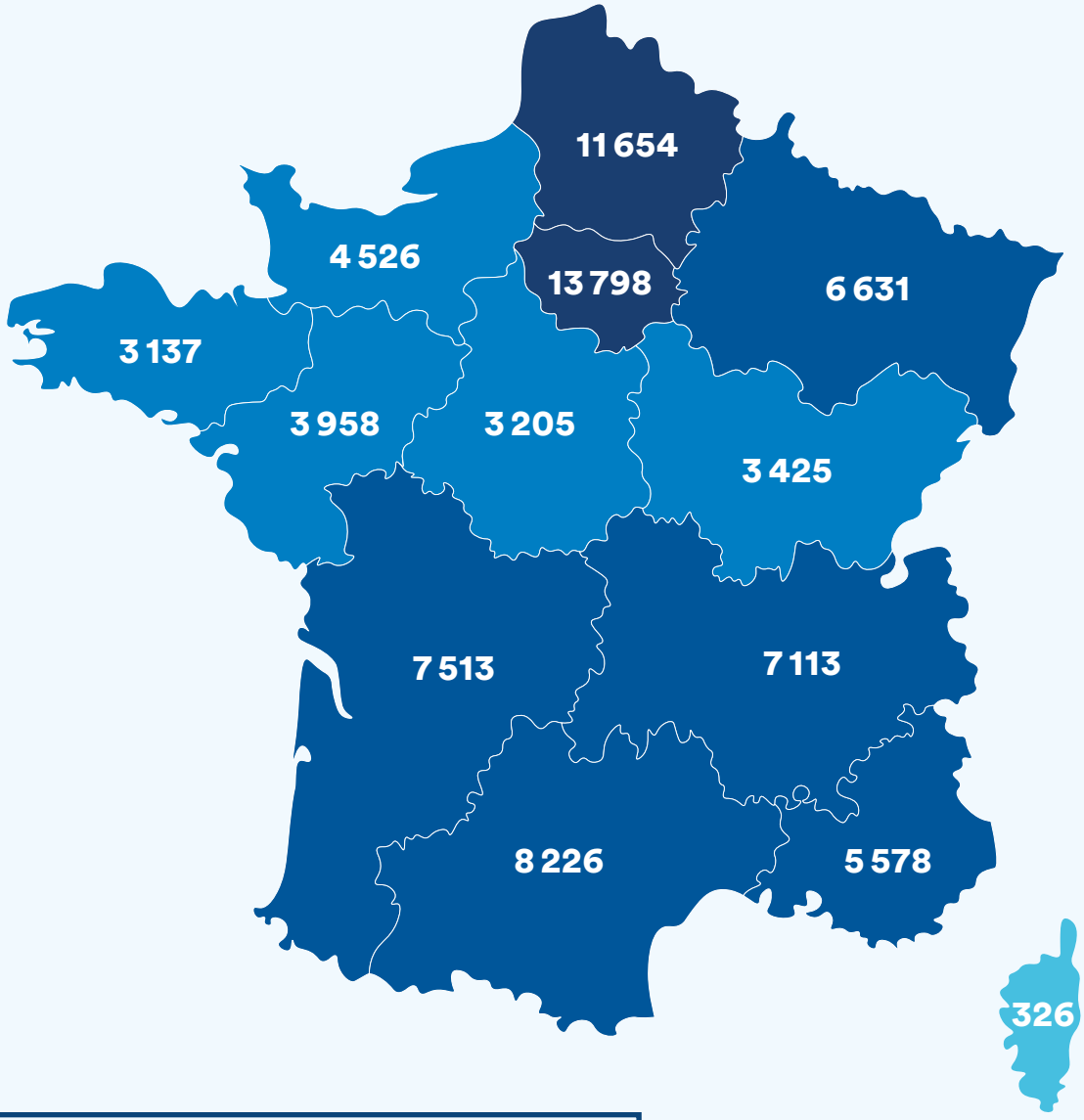

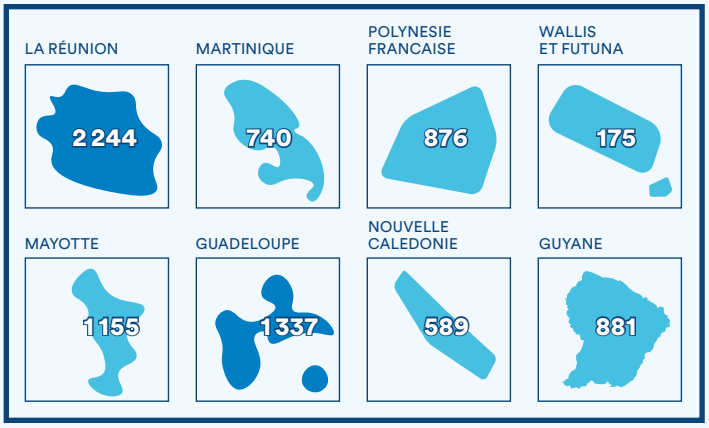

*Données 2023 clôturées en avril 2024.

- + DE 8 000 VOLONTAIRES
- ENTRE 4 001 ET 8 000 VOLONTAIRES
- ENTRE 1 001 ET 4 000 VOLONTAIRES
- ENTRE 50 ET 1 000 VOLONTAIRES

Sources : ASC ELISA (flux)

Présence des volontaires en mission de Service Civique dans le monde

Nombre de volontaires
accueillis en Service Civique par pays en 2023*

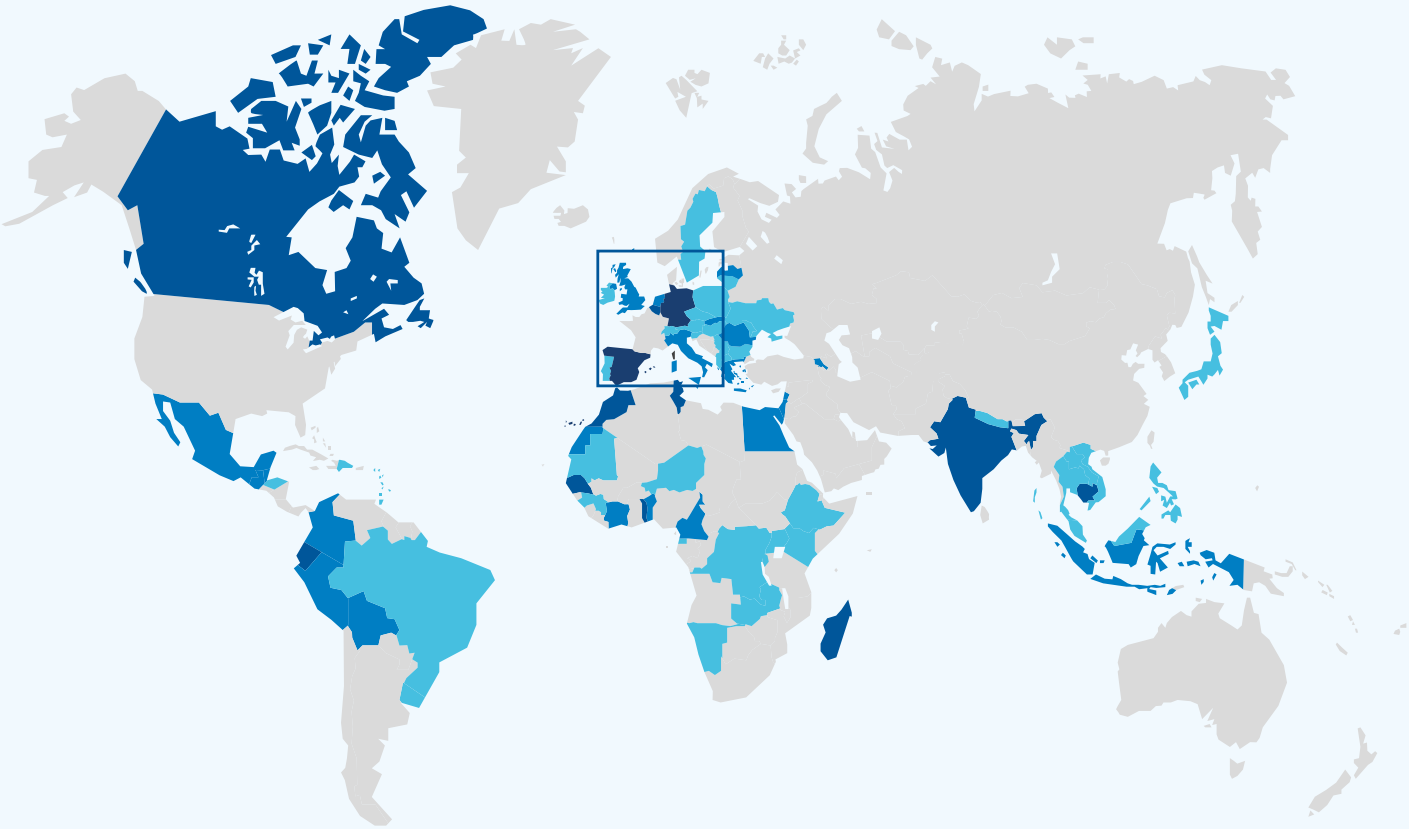

	Structures labellisées CES par pays en 2023 en zone Sud-Med
Algérie	2
Égypte	7
Israël	9
Jordanie	8
Liban	4
Maroc	19
Palestine	10
Tunisie	16

*Données 2023 clôturées en avril 2024.

- + DE 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 31 ET 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 10 ET 30 VOLONTAIRES
- – DE 10 VOLONTAIRES

Sources : ASC ELISA (flux)

3.0 | Offrir aux jeunes des expériences de qualité

Véritables portes d'entrée dans l'engagement et le monde de l'intérêt général, le Service Civique et les programmes européens doivent offrir une expérience de qualité aux jeunes, et favoriser des engagements durables. L'Agence du Service Civique est particulièrement attentive au bon déroulement des projets au sein des organismes d'accueil.

3.A | L'accompagnement des organismes d'accueil

Au-delà des conseils fournis par l'Agence lors des étapes d'agrément, de labellisation ou d'accréditation, les organismes partenaires des programmes d'engagement et / ou de mobilité bénéficient d'un accompagnement dans le temps, qui prend différentes formes : visites terrain, rencontres, parcours de formation, mise en réseau et partage d'expériences. Ces activités s'appuient sur le réseau des référents territoriaux du Service Civique et des Responsables Europe et International pour la Jeunesse, à l'écoute des besoins des territoires et des attentes des organismes d'accueil.

LES ACTIONS DE FORMATION

LE SERVICE CIVIQUE

L'Agence du Service Civique propose de nombreuses formations aux tuteurs et aux gestionnaires d'agrément des organismes d'accueil offrant des missions de Service Civique. En 2023, près de 16 000 personnes ont été formées, une hausse de 10% par rapport à l'année précédente. Au total, 26 modules thématiques sont disponibles : une offre diversifiée qui permet aux tuteurs d'appréhender leur rôle et de renforcer leurs connaissances sur des thématiques spécifiques, comme l'accompagnement au projet d'avenir, la prise en charge de volontaires en situation de handicap ou la mobilité internationale.

LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

En 2023, les formations à destination des tuteurs du Corps européen de solidarité ont évolué afin de proposer des contenus et des formats plus variés. Cette nouvelle génération de formations offre des modules en ligne sur cinq thématiques prioritaires.

→ Trois dans la continuité de l'offre existante : l'apprentissage interculturel, l'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) et la valorisation des compétences.

→ Et deux nouvelles : sur la santé mentale des volontaires et sur les violences sexuelles et sexistes (Comprendre, prévenir, agir).

Deux parcours de formation thématiques testés en 2022 ont également été reconduits en 2023 : le parcours « Inclusion » à destination des structures souhaitant renforcer la participation des JAMO et le parcours « Développement Durable » pour mesurer et réduire l'impact environnemental des projets. Ces formations collectives sont organisées selon un format hybride et se déploient sur cinq journées.

65 SÉMINAIRES

à destination des tuteurs et des volontaires du Corps européen de solidarité organisés en 2023 en France.

GUIDE « IMPACT » DU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

En 2023, l'Agence du Service Civique a publié un guide pratique afin d'aider les porteurs de projets du Corps européen de solidarité à évaluer, renforcer et valoriser l'impact local des missions qu'ils proposent : en termes de cohésion, de solidarité, de démocratie, de développement durable ou d'inclusion sociale, conformément aux objectifs du programme.

LES VISITES TERRAIN

Dans le cadre du Service Civique, des missions d'appui in situ peuvent être organisées afin d'évaluer les besoins des structures au regard du fonctionnement du dispositif. En 2023, les visites terrain ont enregistré une forte hausse sur l'ensemble du territoire, notamment grâce au travail des référents locaux du Service Civique.

Cet accompagnement rapproché permet aux organismes partenaires de s'approprier plus facilement le cadre réglementaire du Service Civique et d'en intégrer plus rapidement les exigences et les processus.

LES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION

En 2023, les projets de coopération au sein des programmes européens ont permis aux opérateurs de se rencontrer et d'apprendre les uns des autres :

→ la réunion du réseau des 47 structures accréditées Erasmus+ Jeunesse et Sport, qui s'est tenue en novembre 2023 pour la deuxième année consécutive dans l'objectif de partager les bonnes pratiques et de développer les synergies.

→ le regroupement annuel des structures labellisées « LEAD » du Corps européen de solidarité, organisé à Saint-Jean-de-Monts du 12 au 15 décembre 2023.

→ la visite d'étude avec la Ville de Paris, qui a regroupé 22 représentants des Services Jeunesse de dix grandes métropoles européennes du 10 au 15 décembre 2023 afin de partager les politiques en faveur de la jeunesse, les modèles et les méthodes de mobilisation des jeunes.

→ le séminaire de mise en contact SALTO EuroMed, organisé à Nice en présence de 27 partenaires, dont 10 structures du sud de la Méditerranée. Objectif : établir un socle commun de connaissances, partager les expériences et soutenir le développement de partenariats et de projets de volontariat. 8 projets ont été initiés suite à cette rencontre.

3. B | Le contrôle des organismes d'accueil

LE CONTRÔLE DU SERVICE CIVIQUE

Inscrit dans les missions essentielles de l'Agence du Service Civique, le contrôle des organismes agréés constitue une garantie du respect des fondamentaux du Service Civique : statut du volontaire, tutorat, formation, etc.

Établi par le pôle Contrôle et animation territoriale (CAT) à partir d'un tableau de bord d'évaluation des risques, le programme annuel de contrôle est déployé en lien avec les services déconcentrés et fait l'objet d'un bilan présenté, chaque année, au Conseil d'administration de l'Agence. Au-delà de cette programmation, l'Agence est amenée à organiser des contrôles inopinés dans le cadre de réclamations ou de suspicions de dysfonctionnements.

L'ensemble de ces opérations donne lieu à des visites de terrain, le contrôle étant réalisé sur pièces et sur place. La reprise de l'activité contrôle se confirme en 2023 avec une hausse de 12,5% du nombre de contrôles, soit 507 contrôles réalisés avec les équipes territoriales. Comme chaque année, la majorité des contrôles donne lieu à l'émission de recommandations : formation, production de ressources partagées et harmonisation des pratiques sont au centre des activités d'appui aux structures. Dans le cas de manquements majeurs, les contrôles peuvent donner lieu à des procédures de retrait d'agréments totaux ou partiels, ouvrant une phase contradictoire de 2 mois. En 2023, l'Agence et les services déconcentrés ont procédé au retrait de 25 agréments (dont 11 procédures de retrait partiel portant sur des structures émargeant sur des agréments nationaux et 14 procédures de retrait sur des agréments locaux).

CONTRÔLER POUR PROGRESSER !

À travers le recueil de la parole des volontaires qui rendent compte de la qualité de l'expérience vécue, le contrôle n'est pas seulement un outil d'évaluation interne et un levier d'amélioration pour les organismes, c'est aussi un moyen pour l'Agence de réinterroger ses outils de pilotage, notamment lors de l'examen des agréments.

LES CONTRÔLES DES PROGRAMMES EUROPÉENS

Conformément aux règlements des programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et du Corps européen de solidarité, les structures bénéficiant de financements doivent faire l'objet de contrôles par l'Agence du Service Civique. En 2023, cinq types de contrôle ont été réalisés.

→ **Le contrôle des rapports finaux transmis à l'Agence à l'issue des projets.** Il s'agit d'un contrôle simplifié sur la base d'éléments déclaratifs et d'un examen des résultats pédagogiques du projet, qui permet aux structures de percevoir le solde de leurs subventions. En 2023, 433 rapports finaux ont été contrôlés par l'Agence.

→ **Le contrôle approfondi du rapport final** porte sur l'ensemble des pièces de dépenses et vérifie la réalité des coûts du projet. En 2023, 31 contrôles approfondis ont été réalisés.

→ **Le contrôle par une visite sur site pendant le projet.** Destiné à favoriser les échanges entre l'Agence, les associations, les partenaires et les jeunes, cet espace de dialogue permet d'examiner le déroulement du projet et de préconiser des ajustements pédagogiques ou de gestion. 29 structures ont fait l'objet d'une visite pédagogique en 2023.

→ **L'audit système auprès des principaux bénéficiaires des programmes.** Il s'agit d'un contrôle sur site visant à vérifier que la structure respecte l'ensemble de ses obligations et qu'elle dispose de la capacité opérationnelle pour gérer les projets subventionnés (adéquation entre les projets et les moyens financiers et humains). En 2023, 7 structures ont ainsi été auditées.

→ **Deux audits financiers** ont été réalisés en 2023, sur deux projets de partenariat de coopération.

DES PAYS D'EUROPE DU NORD VENUS S'INSPIRER DE NOS PRATIQUES

En 2023, le pôle Contrôle et Procédures des programmes européens a reçu la visite de collègues des Agences nationales Erasmus+ des Pays-Bas et de Suède, venus s'inspirer des pratiques liées au suivi et au contrôle des bénéficiaires, la France faisant référence en matière de prévention, d'évaluation et de maîtrise des risques de fraude.

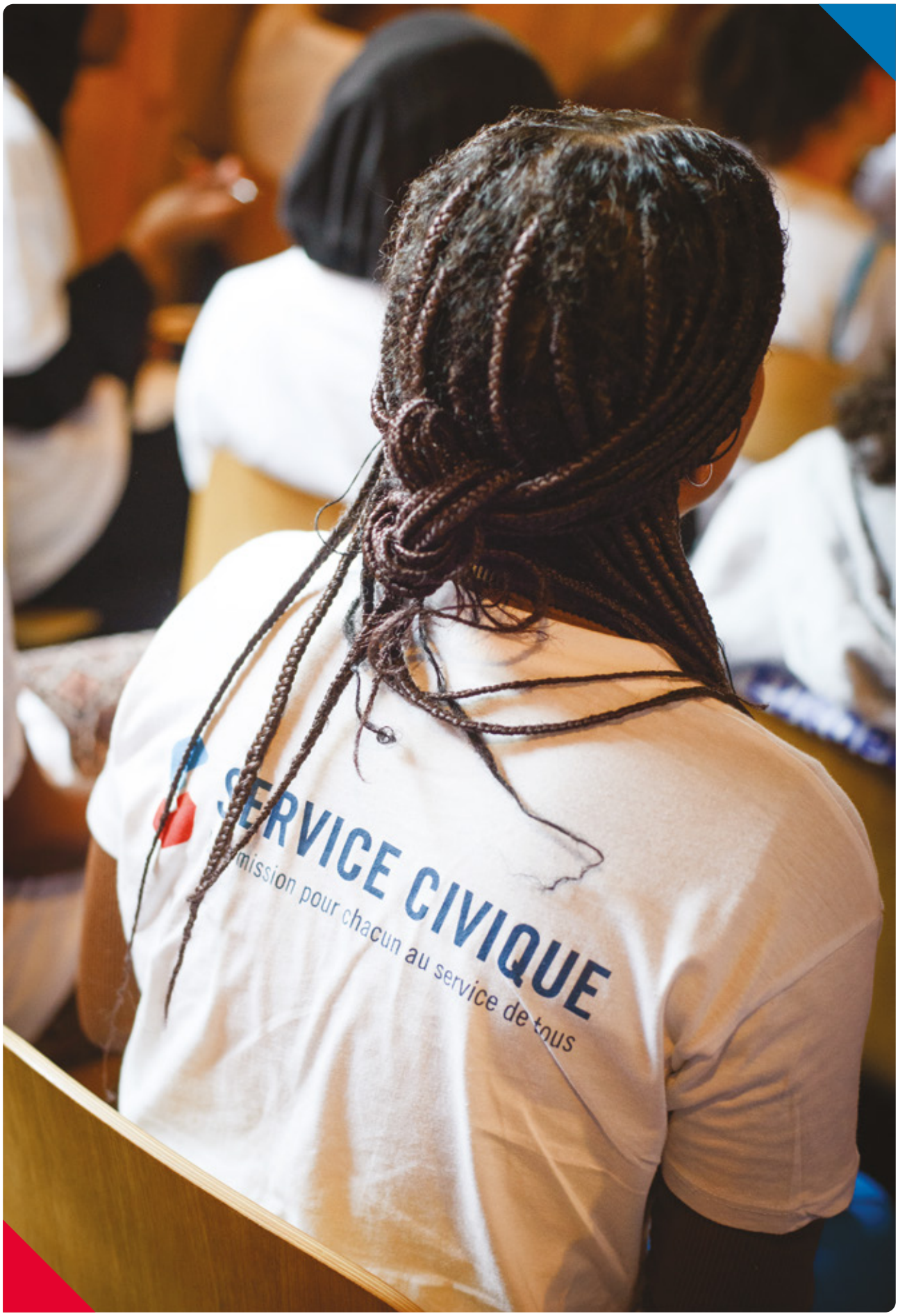
SERVICE CIVIQUE
mission pour chacun au service de tous

3.C | Intégrer la santé mentale et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Parmi les sujets qui préoccupent la société et ont une résonnance forte auprès des volontaires et des structures qui les accueillent, le bien-être psychique et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont deux priorités de plus en plus prégnantes. De natures différentes, avec des canaux de signalement bien distincts, elles ont en commun d'exiger une attention et une écoute active des jeunes.

S'agissant de santé mentale, il s'agit d'aider les organismes à repérer les jeunes en situation de fragilité psychologique pour les aiguiller vers un accompagnement adapté. Concernant les violences sexistes et sexuelles (VSS), il est question de signaler les comportements inappropriés et de rassembler des ressources pour construire une politique de prévention efficace.

Ces deux sujets font l'objet de réflexions et d'initiatives afin d'aider les structures d'accueil à les adresser de manière professionnelle. Des formations spécifiques ont été préparées dans le cadre de la refonte des formations du Corps européen de solidarité et seront mises en place en 2024. De même, le nouveau marché public pour la formation des organismes d'accueil du Service Civique comprendra un nouveau lot dédié.

TOOL FAIR « SANTÉ MENTALE »

Dans le cadre des activités de coopération transnationale, l'Agence du Service Civique coorganise chaque année la « Foire internationale aux outils pédagogiques » en partenariat avec l'agence nationale du pays qui accueille l'événement. En 2023, la 17e édition de la « Tool Fair » s'est tenue en Irlande du 13 au 17 novembre 2023 sur le sujet de la santé mentale. Durant trois jours, près de 150 participants venus de toute l'Europe et de pays voisins (38 nationalités représentées) ont échangé sur les outils et les approches pédagogiques en lien avec la santé mentale des jeunes (20 ateliers, 5 démonstrations d'outils innovants et 3 interventions d'experts). Pour la première fois, cet événement a réuni l'Agence qui porte les programmes Erasmus+ Jeunesse et Sport et l'Agence qui porte Erasmus+ Éducation et Formation. La 18e édition de la Tool fair portera sur les enjeux du digital et sera organisée en Islande en 2024.

PLAN DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

À la faveur de la prise de conscience de l'ampleur des violences sexistes et sexuelles dans nos sociétés, l'Agence du Service Civique a lancé une initiative transversale afin de bâtir un plan de prévention robuste qui sera appliqué à l'ensemble de ses activités.

Ce travail s'appuie sur une politique affirmée de « tolérance zéro » vis-à-vis de tout comportement dégradant, insultant ou violent, et repose sur trois piliers :

→ un dispositif d'information et de formation des représentants des organismes d'accueil qui pourraient être amenés à repérer ou avoir connaissance de comportements problématiques ;

→ le signalement automatique des actes au procureur avec la mise en place d'une fiche de signalement pour libérer la parole des victimes ;

→ l'orientation des victimes vers des professionnels pour les aider à engager une démarche de prise en charge et de soins.

Une formation destinée aux tuteurs de volontaires en Service Civique et du Corps européen de solidarité sera déployée en 2024.

3. D | La satisfaction et les retours d'expérience

L'ENQUÊTE D'ÉVALUATION « À CHAUD »

Depuis 2018, les volontaires du Service Civique sont invités à répondre à un questionnaire un mois après la fin de leur mission afin d'en évaluer le déroulement, les conditions de réalisation ainsi que son influence sur leurs projets d'avenir. Ce processus d'évaluation continue permet de suivre les progrès et de continuer à améliorer l'expérience des volontaires. Les résultats de l'enquête 2023 viennent réaffirmer la qualité de l'expérience de « Service Civique » et la pertinence de son cadre d'action : **87% des volontaires se déclarent satisfaits de leur mission** (résultat stable par rapport à 2022), dont 58% très satisfaits (+1 point). Le niveau de satisfaction est comparable quels que soient l'âge, le statut ou le niveau de diplôme, témoignant de la capacité du dispositif à satisfaire les volontaires dans toutes leurs diversités.

ÉVOLUTION DE LA SATISFACTION DES VOLONTAIRES SUR LEUR EXPÉRIENCE EN SERVICE CIVIQUE

Une analyse plus fine des résultats permet également de confirmer l'importance des marqueurs associés au Service Civique.

→ Les jeunes au contact quotidien du public se montrent davantage satisfaits : 63% sont très satisfaits.

→ La qualité de l'accompagnement est étroitement liée à la satisfaction globale : **84% des jeunes très satisfaits de la relation avec leur tuteur le sont aussi à l'égard de leur expérience de Service Civique.**

COMPRENDRE LES EFFETS À PLUS LONG TERME

En 2023, le dispositif d'évaluation du Service Civique a été complété par une nouvelle interrogation des volontaires un an après leur mission afin de mesurer les impacts à plus longue échéance. Ce second jalon confirme le rôle clé du dispositif dans le parcours des volontaires et la trace durable qu'il laisse sur eux :

12 mois après la fin de l'expérience, **85% se disent satisfaits de leur mission** et un peu plus de 6 jeunes sur 10 considèrent qu'elle a contribué à leur choix d'orientation.

Parmi les grands enseignements de l'enquête :

→ près des trois quarts des anciens volontaires déclarent utiliser les compétences acquises au cours de leur mission « au quotidien » (31%) ou « parfois » (42%), attestant de l'utilité du Service Civique en termes d'acquisition de compétences tous profils confondus (résultats homogènes parmi tous les répondants) ;

→ 38% déclarent que l'expérience a exercé une influence positive sur leur volonté de se tenir informé des actualités politiques, sociales et économiques et 35% qu'ils ont davantage envie de voter. L'impact le plus notable en termes de citoyenneté réside chez les plus jeunes et les moins diplômés : 44% des volontaires de niveau infra-bac et 38% de niveau bac déclarent un impact positif sur leur intention de voter.

UTILISATION DES COMPÉTENCES ACQUISES DURANT LA MISSION 1 AN APRÈS LA FIN DU SERVICE CIVIQUE

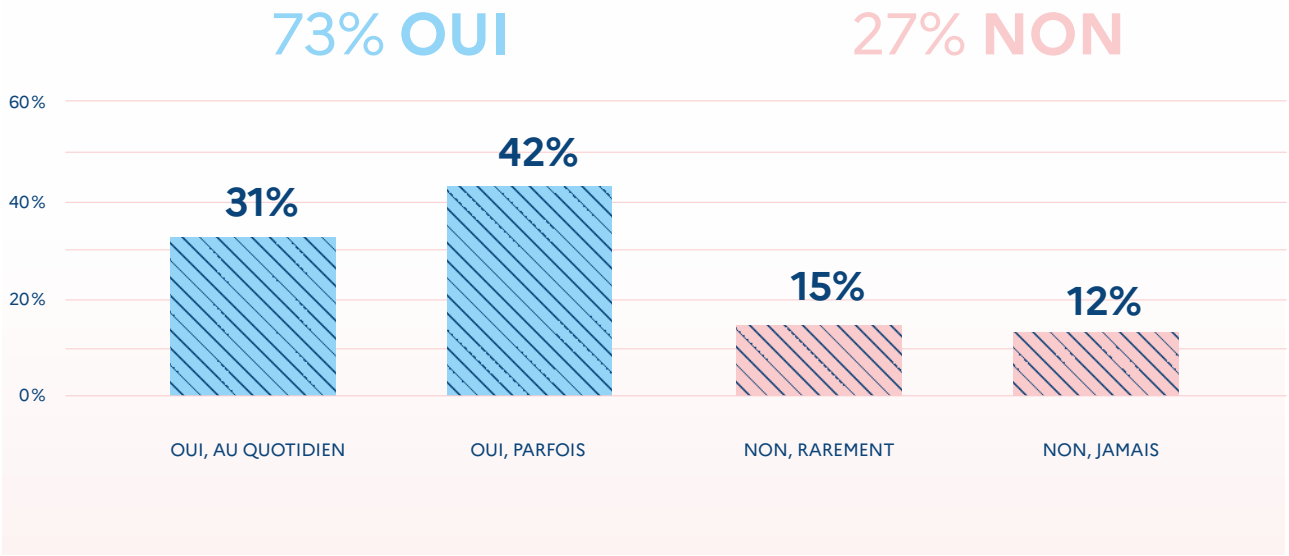

L'ENQUÊTE «RÉCIPROCITÉ»

L'Agence s'attache également à explorer les impacts du Service Civique sur des publics plus spécifiques de volontaires, quantitativement plus réduits, mais qui représentent des enjeux particulièrement forts au regard des principes d'inclusion et de diversité. Après une étude approfondie menée auprès des décrocheurs scolaires, l'Agence s'est penchée en 2023, avec son partenaire France Volontaires, sur la question des volontaires étrangers accueillis en France dans le cadre de la réciprocité.

Les résultats de cette étude montrent que les missions de réciprocité génèrent des évolutions positives et des transformations fortes sur les plans personnel, professionnel et sur la dimension de l'engagement. L'accueil de volontaires internationaux produit également des effets positifs auprès des organisations et des territoires d'accueil (déconstruction des préjugés, enrichissement culturel, questionnement sur ses propres pratiques, etc.). La présence de volontaires étrangers permet en outre d'incarner les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de rendre concrets les partenariats de coopération que peuvent entretenir des collectivités ou des associations.

PRINCIPAUX IMPACTS AUPRÈS DES VOLONTAIRES INTERNATIONAUX ACCUEILLIS EN FRANCE DANS LE CADRE DE LA RÉCIPROCITÉ

83%
des participants à l'enquête estiment que leur confiance en eux a beaucoup augmenté

78%
ont beaucoup amélioré leur capacité à tisser des relations

13% EN VOLONTARIAT

22% EN ÉTUDES

87% DES VOLONTAIRES SONT AUJOURD'HUI INSÉRÉS

52% EN EMPLOI

LE SERVICE CIVIQUE DE RÉCIPROCITÉ

→ Permet aux pays qui accueillent des volontaires français d'envoyer leurs jeunes effectuer un Service Civique en France.

→ Encourage les échanges internationaux et renforce les liens de solidarité entre les nations.

→ de 2017 à 2023, 1136 volontaires étrangers ont été accueillis au tire de la réciprocité en France.

LE BAROMÈTRE DU SERVICE CIVIQUE : UN FOCUS SUR LA CÉSURE

Quelle est la perception de l'année de césure en France ? C'est la question posée par le baromètre Ipsos pour l'Agence du Service Civique publié le 28 novembre 2023. Parmi les enseignements de l'étude : **67% des jeunes considèrent l'année de césure comme une opportunité dans un parcours.**

Parmi les motivations citées : gagner de l'argent pour la suite des études, bénéficier d'un atout supplémentaire dans son parcours, faire une pause, se challenger, sortir de sa zone de confort, ou encore clarifier ses choix d'orientation.

Si le baromètre relève les freins pour les parents et les jeunes de réaliser une année de césure, comme la crainte de retarder son parcours universitaire ou le besoin de disposer de plus d'informations sur le sujet, il montre qu'elle est plébiscitée par ceux qui l'ont expérimentée : **l'expérience est positive pour 87% des jeunes qui ont osé la césure.**

« J'ai acquis autonomie, écoute, sens de la communication et débrouillardise, et grâce à cette expérience, mon profil fait la différence face à des recruteurs »
Maya, partie en année de césure à l'étranger réaliser un Corps européen de solidarité avant de poursuivre ses études.

BAROMÈTRE IPSOS POUR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE
NOVEMBRE 2023

70%
DES JEUNES
+
75%
DES PARENTS

ESTIMENT QUE L'ANNÉE DE CÉSURE EST UN ATOUT POUR TROUVER UN EMPLOI

À 20 ANS FAUT-IL PERDRE DU TEMPS POUR EN GAGNER ?

C'est la question qui a été posée lors de la table ronde organisée mardi 28 novembre 2023 à l'occasion de la publication du baromètre Ipsos pour l'Agence du Service Civique publié en 2023. La rencontre a réuni plus de 180 experts et anciens volontaires à l'auditorium du Monde à Paris, dans le cadre d'un partenariat avec le quotidien.

LES ÉVALUATIONS DES PROGRAMMES EUROPÉENS À MI-PARCOURS

Alors que les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité atteignent la seconde moitié de leur période de programmation (2020-2027), la Commission européenne a lancé en fin d'année 2023 une grande consultation auprès de l'ensemble des parties prenantes (autorités nationales, bénéficiaires, partenaires, participants et grand public) afin d'en examiner la pertinence et l'efficacité.

L'Agence du Service Civique a participé à la formalisation de l'enquête et a mené plusieurs ateliers de réflexion, organisés dans le cadre des regroupements de bénéficiaires. Exercice de prise de hauteur sur les modalités d'exécution des programmes, ces rencontres ont permis d'identifier les forces sur lesquelles s'appuyer et les points d'amélioration à privilégier.

4.0 | Lever les freins à l'engagement et à la mobilité

L'année 2023 est marquée par une croissance de l'ensemble des activités de l'Agence. Le Service Civique connaît **une année record**, récompensant l'engagement renouvelé de son écosystème et les efforts entrepris pour communiquer auprès des jeunes et améliorer l'accès aux programmes des plus éloignés.

4.A | Un niveau inédit de bénéficiaires

Grâce à une plus grande attention portée aux capacités et au suivi des structures candidates à la mise en place de missions de Service Civique, le nombre de volontaires en mission a cru de 3% par rapport à 2022 avec près de 150 000 participants en 2023, la meilleure année depuis la création du dispositif. Les volumes de postes ont été attribués au plus près des capacités de réalisation des organismes d'accueil, notamment grâce à un pilotage plus fin des organismes intervenant au niveau national, pourvoyeurs de près des deux tiers des missions de Service Civique, afin d'anticiper au plus juste leurs besoins de recrutement.

LE SERVICE CIVIQUE INTERNATIONAL REPREND DES COULEURS

Durement impacté par la crise sanitaire, le Service Civique international a retrouvé en 2023 un niveau comparable à 2019 avec près de 1 700 missions effectuées à l'étranger.

UNE COMMUNICATION RENFORCÉE VERS LES JEUNES

Depuis 2022, la stratégie de communication de l'Agence du Service Civique a évolué vers une communication de recrutement pour « aller vers » les jeunes avec des priorités lisibles relayées localement par le réseau des référents territoriaux du Service Civique. En 2023 pour la première fois, l'Agence a participé à 15 salons étudiants, à Paris et en régions : un « Tour de France » pour aller à la rencontre des jeunes et de leurs parents, avec des animations ludiques et des témoignages de volontaires.

L'articulation avec le Service National Universel (SNU) et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) a été renforcée en 2023 avec la présentation des possibilités de poursuivre un engagement au-delà de ces deux temps forts d'ouverture à la citoyenneté. Une première expérience de jeunes « ambassadeurs locaux » a également été mise en place, en Occitanie et en Pays de la Loire, pour « aller vers » les plus jeunes dans les établissements scolaires ou les séjours de cohésion du SNU. Un binôme de volontaires par région a réalisé une vingtaine d'interventions trouvant un écho favorable auprès des élèves.

DES OUTILS DIGITAUX PLUS PERFORMANTS

Avec la refonte du site internet de l'Agence, plusieurs améliorations ont été apportées en 2023 pour améliorer l'expérience utilisateur et favoriser le recrutement sur les missions de Service Civique. Parmi celles-ci : l'optimisation de l'espace de recherche de mission et de candidature (en première page sur le site de l'Agence du Service Civique) et la mise en ligne d'un espace volontaire rassemblant toutes les informations utiles liées à leur mission (statut du contrat, versement des indemnités, documents de référence, etc.).

4. B | Le développement des programmes européens

Pour la période 2021-2027, le budget du programme Erasmus+ a connu une hausse de 80% par rapport à la période précédente, ce qui a permis d'amplifier l'activité d'une année sur l'autre. En 2023, les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité ont enregistré des niveaux records de participation, en termes de nombre de candidatures et de projets proposés.

LE RÉSEAU « EUROPEERS » FAIT PEAU NEUVE

Initialement lancé en 2021, le réseau d'alumni des programmes européens EuroPeers a été renforcé en 2023 avec la publication d'un appel à manifestation d'intérêt, qui sera reconduit chaque année. Forts d'une expérience d'engagement qui aura marqué leur vie, les 27 jeunes sélectionnés sont issus de parcours et de territoires variés. Leur mission ? Se rendre disponible pour partager, informer et rassurer de futurs candidats à la mobilité dans l'objectif de favoriser l'accessibilité des programmes à tous les jeunes (participation aux événements de promoti.on des programmes, témoignages sur les réseaux sociaux, etc.). Cette démarche est complémentaire de celle menée par l'Agence Erasmus+ France Éducation et Formation, qui a également mis en place son réseau de jeunes ambassadeurs.

L'EUROPE POUR LES JEUNES EN BD

Éditée par la Maison de l'Europe de Montpellier dans le cadre d'un appel à projets du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la bande dessinée « L'Europe pour les jeunes » a été publiée début 2023. Cofinancée par la DRAJES Occitanie, la région Occitanie et l'Union européenne, cette BD illustre les dispositifs de mobilité et d'engagement européens que les jeunes peuvent mobiliser dans le cadre de leurs études, de leur formation professionnelle ou de l'éducation non formelle. L'Agence a participé au lancement officiel de ce nouvel outil de promotion des programmes en France.

4.C | La valorisation des compétences acquises dans l'engagement

La valorisation des compétences acquises est un important levier d'attractivité de l'engagement auprès des jeunes et des prescripteurs. Et de fait, les expériences d'engagement développent des compétences et plus largement la personnalité des jeunes et leur capacité à se projeter dans l'avenir.

LE « PRINTEMPS DES COMPÉTENCES »

Dans le cadre de l'Année européenne des compétences, l'Agence du Service Civique a organisé le « Printemps des Compétences » les 13 et 14 mai 2023 : un week-end de rencontres pour un panel d'une cinquantaine de jeunes ayant participé à une mission de Service Civique ou à un programme européen. À l'ordre du jour : plusieurs interventions d'experts du monde socio-économique et des ateliers participatifs pour mettre en lumière les compétences acquises par les volontaires au cours de leur engagement. L'initiative a confirmé les atouts de ces expériences d'engagement et de mobilité en termes d'acquisition de compétences transverses : faculté d'adaptation, intelligence sociale, confiance en soi, etc.

ERASMUS DAYS 2023 : SIX JOURS POUR CÉLÉBRER LES COMPÉTENCES

La 7e édition des #ErasmusDays s'est déroulée du 9 au 14 octobre 2023 dans une formule élargie, avec des centaines d'événements organisés partout en France par les structures participant au programme Erasmus+. Cette édition s'est attachée à valoriser les opportunités d'apprentissage offertes par le programme à travers l'amélioration des compétences linguistiques et interculturelles et la promotion des valeurs européennes de tolérance, de respect et de diversité. Autant de bénéfices qui renforcent l'employabilité des volontaires et des participants au programme Erasmus+.

LA GÉNÉRALISATION DE « DIAGORIENTE »

Adoptée par l'Agence du Service Civique en 2022 comme outil d'accompagnement au projet d'avenir que chaque volontaire doit formaliser à l'issue de sa mission, la plateforme de valorisation des compétences DiagOriente a continué sa montée en puissance en 2023. Son utilisation doit être progressivement généralisée à l'ensemble des volontaires et tuteurs du Service Civique.

Adossée au référentiel européen de compétences transversales RECTEC, DiagOriente a été développée par une start-up d'État incubée par la Direction interministérielle du numérique afin d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes. La plateforme dispose d'un volet « engagement » qui permet de valoriser les compétences acquises lors d'une mission de volontariat et de réaliser les bilans de fin de mission en ligne. DiagOriente a donc vocation à renforcer l'outillage des tuteurs et à aider les jeunes à intégrer facilement le Service Civique dans leur parcours apprenant.

LE PROJET D'AVENIR, UNE ÉTAPE CLÉ POUR REBONDIR

La préparation d'un projet d'avenir est au cœur de l'accompagnement du volontaire en Service Civique. Tout au long de la mission, le tuteur accompagne le jeune dans sa réflexion et l'aide à préparer son insertion professionnelle et sociétale. Des temps d'échanges spécifiques y sont dédiés durant la mission.

4. D | L'accessibilité des programmes

Partie intégrante de l'ADN du Service Civique et des programmes européens, l'accessibilité des programmes est une priorité de l'Agence pour lever les freins qui peuvent se mettre sur le chemin de l'engagement, qu'il s'agisse de barrières sociales et économiques, de problématiques de santé ou d'isolement géographique.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE S'ENGAGE POUR LE SERVICE CIVIQUE

La Communauté urbaine de Dunkerque a choisi de faire du Service Civique un pilier de son action auprès de la jeunesse. La convention signée le 27 septembre 2023, en présence de la présidente de l'Agence, porte une attention particulière aux jeunes en difficulté, en particulier les jeunes porteurs d'un handicap, en situation de décrochage scolaire, en recherche d'emploi, domiciliés dans un quartier prioritaire de la ville ou relevant de l'aide sociale à l'enfance.

UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS « PROJETS DE TERRITOIRES » EN OCCITANIE

Suite à l'appel à manifestation d'intérêts lancé en Occitanie pour promouvoir l'engagement des jeunes, trois lauréats ont été sélectionnés en 2023 pour accompagner des projets de territoires ambitieux et structurants adossés au Service Civique : la Communauté de Communes du Haut Valespir (66), l'association Dynapole à Sérignan (34) et l'association IDEES à Saint Affrique (12).

UNIVERSALISER LE SERVICE CIVIQUE

L'Agence déploie de nombreux projets d'inclusion, qui prennent différentes formes et s'adaptent aux profils de jeunes qui sont le plus éloignés du dispositif.

LES JEUNES DES TERRITOIRES RURAUX

En lien avec les objectifs de cohésion territoriale du Gouvernement, l'Agence du Service Civique poursuit un objectif de développement de missions dans les territoires ruraux. En 2023, 32% des volontaires étaient issus de la ruralité et 27% des missions se font dans les zones rurales (+3 par rapport à 2022).

LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Grâce aux efforts de sensibilisation et de formation des organismes d'accueil, le nombre de volontaires en situation de handicap augmente chaque année : ils représentent 2,6% des participants en 2023 (contre 2,2% en 2022).

LES BÉNÉFICIAIRES DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

Le Service Civique figure parmi les solutions structurantes offertes par le CEJ, programme intensif d'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi peu qualifiés, proposé par France Travail, les Missions locales et Cap emploi. En 2023, 8% des volontaires en Service Civique sont inscrits en CEJ.

LES JEUNES PRIS EN CHARGE PAR LES SERVICES DE PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

LA PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE, AVEC DEUX AXES

→ La mobilisation de volontaires en mission de Service Civique dans les établissements scolaires en appui aux équipes éducatives pour contribuer à la prévention du décrochage.

→ Une formule combinée de raccrochage scolaire en alternance, permettant aux élèves en difficulté de réaliser une mission de Service Civique à temps réduit tout en reprenant les cours. 400 000€ supplémentaires ont été alloués à ce programme en 2023 dans la perspective de recruter 200 jeunes de plus.

« VOLONT'R »

Lancé en 2019 en partenariat avec la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR), ce programme propose des missions de Service Civique aux jeunes réfugiés et étrangers primo-arrivants, ainsi que des missions de solidarité dont les réfugiés sont bénéficiaires.

TDO, UN PROJET COLLABORATIF SUR LE TERRITOIRE DIEPPOIS

L'expérimentation « Tous Droits Ouverts » a vu le jour en Normandie pour améliorer la prévention du décrochage scolaire dans le cadre d'un partenariat avec de nombreux acteurs éducatifs et socio-éducatifs du territoire dieppois. Il repose sur le Service Civique combiné, qui permet aux jeunes de réaliser une mission de volontariat tout en réintégrant un parcours de formation scolaire.

PARTENARIAT POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT DU PROGRAMME VOLONT'R

L'Agence du Service Civique a signé une convention avec la Délégation interministérielle à l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR) et Action Logement le 22 novembre 2023 afin de favoriser l'accès au logement des volontaires en Service Civique bénéficiaires de la protection internationale. Ce partenariat a permis d'établir une offre d'hébergement adaptée en s'appuyant sur plusieurs garanties offertes par Action Logement.

DEUX APPELS À PROJETS POUR L'INCLUSION

En 2023, l'Agence du Service Civique a lancé deux appels à projets spécifiquement axés sur l'inclusion afin de favoriser l'accueil des publics éloignés ou fragiles et de renforcer la mixité parmi les volontaires en Service Civique :

→ le premier a permis de sélectionner 15 organismes proposant des actions visant à intégrer plus fortement les profils de jeunes sous-représentés.

→ le second, cofinancé avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, avec la participation du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et France Volontaires, afin de favoriser l'inclusion dans les missions à l'international, a donné lieu à la sélection de 23 lauréats.

LES INITIATIVES INCLUSIVES DES PROGRAMMES EUROPÉENS

Également prioritaire pour les programmes européens, l'inclusion fait l'objet d'une attention renouvelée chaque année. Les jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) continuent de représenter une part importante des participants aux projets Erasmus+ et Corps européen de solidarité financés par l'Agence : respectivement 37% et 45% en 2023.

Après avoir été expérimenté en 2022, un parcours de formation dédié à l'inclusion a été généralisé en 2023 afin d'aider les organisations à renforcer le caractère inclusif des projets proposés dans le cadre du Corps européen de solidarité.

En 2023, des actions ont été menées dans les zones où les programmes européens sont peu mobilisés par la jeunesse et peu déployés par les acteurs locaux.

LES TERRITOIRES RURAUX

Avec l'organisation de deux Forums sur l'engagement et la mobilité en partenariat avec le réseau Responsables Europe et International pour la Jeunesse : à Saint-Flour dans le Cantal les 2 et 3 juin 2023 et à Montauban dans le Tarn-et-Garonne les 29 et 30 novembre 2023 (la première édition avait été organisée en Aveyron en 2021 à l'initiative de la DRAJES Occitanie).

LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Avec deux axes de développement :

→ l'information, la formation et la mise en réseau des structures afin de faciliter l'échange de pratiques locales et interrégionales.

En 2023, l'Agence a organisé un séminaire à destination des structures de la Réunion et de Mayotte en présence d'une vingtaine d'associations locales (présentation des dispositifs, témoignages de porteurs de projets, ateliers de montage de projets, etc.). Dans le cadre d'une collaboration avec l'agence Erasmus+ des Pays-Bas, une formation sur la qualité des projets a également été délivrée à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe en faveur des structures basées dans les territoires français et néerlandais de la zone caribéenne.

→ le plaidoyer pour porter les spécifités des Outre-Mer au niveau européen et formuler des propositions pour mieux adapter les programmes à la réalité ultramarine (en collaboration avec l'Espagne, le Portugal, le Danemark et les Pays-Bas, également concernés par l'outre-mer).

ÉTUDE « INCLUSION » SALTO EUROMED

Ayant placé l'inclusion et la diversité parmi ses priorités 2023-2025, le Centre de ressources SALTO EuroMed a conduit en 2023 une enquête sur l'accès des jeunes aux programmes européens auprès des porteurs de projet de la zone Sud-Méditerranée. Objectif : examiner les réalités locales et évaluer les écarts avec le référentiel européen. Sur la base des résultats de l'étude, plusieurs événements ont été planifiés pour 2024 : un séminaire inclusion, qui se tiendra en Jordanie sur le thème de l'égalité femmes-hommes, et une visite d'étude en Tunisie autour du sport comme outil d'inclusion et de cohésion sociale.

5.0 | Créer des communautés d'action par grandes thématiques prioritaires

En tant qu'opérateur de l'engagement et de la mobilité des jeunes, l'Agence du Service Civique a pour raison d'être de proposer aux jeunes des expériences qui répondent à leurs aspirations. Qu'il s'agisse du sport pour favoriser la santé et l'inclusion, de la transition écologique ou de la solidarité intergénérationnelle, les jeunes nous rappellent régulièrement leur préférence pour ces grandes causes. C'est pourquoi les équipes de l'Agence et ses référents implantés dans les territoires ont à cœur de structurer, avec les grands acteurs de ces causes, de véritables communautés d'action, pour offrir aux jeunes des expériences de qualité et de proximité.

LE PLAN D'ACTION 2024 DU SERVICE CIVIQUE

Les priorités du Service Civique en 2024 ont été bâties au terme d'un processus de concertation avec l'ensemble de ses parties prenantes du Service Civique et des programmes européens. Au total, plus de 30 réunions et ateliers de travail collaboratifs avec des représentants des organismes d'accueil ont permis d'identifier et de prioriser les actions à mener. Les valeurs de cohésion, de mixité, d'égalité et d'inclusion demeurent au cœur de ce plan d'action qui repose sur trois axes de progrès et vise à répondre aux enjeux de notre temps comme l'urgence climatique, la santé mentale, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les LGBTphobies et le harcèlement scolaire.

AXE 1 → Rendre le Service Civique accessible à tous les jeunes grâce à une information aussi large que possible et l'inscrire comme une étape du parcours d'éducation et d'insertion.

AXE 2 → Structurer l'offre de missions autour de 4 domaines prioritaires : Éducation pour tous, Sport, Environnement et Solidarité, tout en réaffirmant l'importance de la dimension européenne et internationale de l'engagement.

AXE 3 → Faire vivre une culture du Service Civique, renforcer l'accompagnement des volontaires et animer les communautés d'acteurs sur les territoires afin d'améliorer la qualité des missions.

5.A | Le sport pour « faire société »

Vecteur de liens, de bien-être et d'émancipation, le pouvoir d'attraction du sport concerne toutes les générations. À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, avec le soutien de l'ensemble de l'écosystème des Jeux, l'Agence du Service Civique s'est mobilisée pour soutenir les structures qui œuvrent en faveur de l'inclusion, du bien-être et du vivre-ensemble par le sport.

LE LABEL GÉNÉRATION 2024

L'Agence du Service Civique déploie depuis 2022 le programme « Génération 2024 », un label développé en partenariat avec le Comité National Olympique et Sportif Français et le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Le principe ?

Des missions en faveur de l'impact social et environnemental du sport, qui permettent aux organismes et aux jeunes engagés de faire partie de la communauté Paris 2024, de véhiculer les valeurs de l'olympisme et de renforcer les actions menées sur les territoires auprès des populations.

En 2024, année des Jeux de Paris 2024 et année de la Grande Cause Nationale en faveur de la promotion de l'activité physique et sportive, l'objectif de l'Agence est d'atteindre 10000 volontaires « Génération 2024 ».

LA JOURNÉE MISSION 2024

Pour mettre à l'honneur les missions de Service Civique « Génération 2024 » et l'engagement pour le sport, l'Agence du Service Civique a organisé un événement ouvert à tous le samedi 3 juin 2023, sous la Canopée des Halles, au cœur de Paris.

Au programme : ateliers para-sports animés par des sportifs professionnels, échanges avec des volontaires en Service Civique et du Corps européen de solidarité, présentation des opportunités d'engagement, etc.

LE SPORT DANS LE SERVICE CIVIQUE

15%
DES MISSIONS EN 2023

↓

13 000
ENTRÉES EN MISSIONS DANS LE SPORT

3E DOMAINE D'ACTION APRÈS L'ÉDUCATION POUR TOUS ET LA SOLIDARITÉ

OBJECTIF : CONTRIBUER À FAIRE DE LA FRANCE UNE GRANDE NATION SPORTIVE

LE PARTENARIAT YOUSPORTS

L'Agence du Service Civique avec son volet Erasmus+ Jeunesse et Sport anime le partenariat stratégique « YouSports » auquel participent 14 agences nationales d'autres pays européens. Avec l'objectif de renforcer les liens entre jeunesse, sport et éducation non formelle, l'initiative a été officiellement lancée en 2023 lors d'une rencontre organisée à Anglet du 12 au 16 juin 2023 en présence de 110 participants venant de 28 pays. Outil éducatif au service des jeunes, et notamment des plus fragilisés, le sport favorise la collaboration, le dépassement de soi et l'émancipation. Autant de compétences qui ont un impact positif sur l'insertion socio-professionnelle. Parmi les premières activités lancées dans le cadre de ce partenariat : la mise en place de rencontres sur la thématique de l'impact social du sport sera organisée en octobre 2024, entre travailleurs de jeunesse de France et de Belgique.

5. B | La lutte contre le harcèlement à l'école

Grande priorité du gouvernement, qui lui a consacré un nouveau plan interministériel, la lutte contre le harcèlement dans les établissements scolaires est une condition nécessaire pour assurer un climat scolaire serein et le bien-être des élèves. C'est pourquoi, en lien avec l'Agence du Service Civique, la Direction générale de l'enseignement scolaire a fait de cet enjeu une priorité pour l'année scolaire 2023/2024.

Ainsi, en janvier 2024, 250 volontaires en Service Civique ont étoffé les équipes dédiées, constituées d'enseignants, de personnels administratifs, éducatifs et médico-sociaux. Les interventions des jeunes engagés confortent aussi l'action des représentants des élèves (délégués, « ambassadeurs harcèlement » et autres « sentinelles ») pour sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative. Ils contribuent ainsi, prioritairement, à repérer des situations à risques pour prévenir le harcèlement et provoquer, le plus en amont possible, les médiations ciblées sur certains élèves et situations critiques.

1 VOLONTAIRE SUR 5 EN SERVICE CIVIQUE INTERVIENT AU SEIN D'UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE.

Outre la lutte contre le harcèlement, leur action a été orientée prioritairement vers la mise en oeuvre des « 30 minutes d'activité physique quotidienne » et des « 2h de plus de sport au collège », ainsi qu'au soutien de la généralisation de « Devoirs faits ».

LE SERVICE CIVIQUE POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le 9 novembre 2023, à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, la secrétaire d'État à la jeunesse Prisca Thévenot est venue accompagner le déploiement du Service Civique Lutte contre le harcèlement par sa visite dans un établissement scolaire au Mans auprès de volontaires en mission.

5.C | Le Service Civique Solidarité Séniors

Le nombre de volontaires en Service Civique engagés auprès des aînés ne cesse d'augmenter, une dynamique qui doit beaucoup à la création en 2021 du « Service Civique Solidarité Séniors (SC2S)». Cette initiative, soutenue par l'Agir-Arrco, a permis de fédérer les organismes engagés en faveur du bien-vieillir et de donner de la visibilité sur les missions disponibles. Objectif : recruter 10 000 jeunes par an d'ici à 2027, intervenant auprès de 200 000 personnes âgées.

Parmi les activités déployées dans le cadre du Service Civique Solidarité Séniors : visites à des personnes âgées isolées, initiation aux outils numériques, animations collectives, etc.

En 2023, plus de 5 500 volontaires se sont engagés sur des missions SC2S, ce qui représente 6% de l'ensemble des volontaires.

Le 3 avril 2023, Sarah El-Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du SNU, et Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, ont pris la parole à la Cité Internationale Universitaire à Paris en clôture de l'événement annuel du Service Civique Solidarité Séniors. Objectif de cette journée : valoriser l'engagement des jeunes et les aider à trouver leur voie dans les secteurs du médico-social et du grand âge.

5. D | Favoriser la citoyenneté en Europe et à l'international

Dans la perspective des élections européennes de 2024, le programme Erasmus+ a fait des activités de participation de la jeunesse à la vie démocratique une priorité de l'année 2023. Objectifs : offrir et soutenir les projets qui contribuent à renforcer le parcours de citoyen et d'électeur, en accordant une attention particulière aux jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO). Ainsi, l'Agence a financé l'organisation de multiples rencontres entre des jeunes et des décideurs politiques, aux échelons local, régional, national et transnational.

Des actions de sensibilisation aux droits fondamentaux et aux valeurs européennes, à l'éducation aux médias et au développement de l'esprit critique font également partie des projets soutenus, dans la mesure où ils offrent des ressources nécessaires pour prendre une part active au débat démocratique.

France Volontaires

France Volontaires est la plateforme française du volontariat international d'échange et de solidarité. Opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, elle réunit l'État, des collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion du volontariat international d'échange et de solidarité. France Volontaires est le partenaire naturel de l'Agence du Service Civique pour le développement du Service Civique à l'international. Ensemble nous œuvrons pour le développement de la réciprocité dans le volontariat.

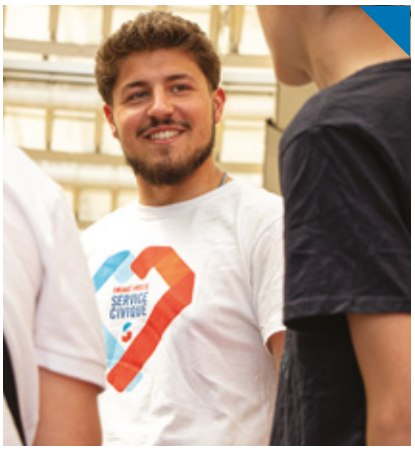

5. E | Le Service Civique met le cap sur l'environnement

LE LABEL «JEUNES ET NATURE»

Lancé en 2022 en partenariat avec les ministères chargés de la Transition écologique, de l'Agriculture, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de nombreux opérateurs de l'État*, le Service Civique « Jeunes et Nature » vise à développer le volontariat en faveur de la biodiversité et à bâtir un réseau d'ambassadeurs jeunesse de la protection de l'environnement.

Jeunes et Nature

Élargi en avril 2023 à toutes les structures d'accueil agréées engagées dans la protection de la biodiversité, le Service Civique « Jeunes et Nature » a atteint son objectif de 1 000 missions labellisées au cours de l'année. Des moyens financiers supplémentaires ont été mobilisés pour améliorer l'accessibilité des missions (aide au logement, formations aux enjeux climatiques, soutien à des projets de volontaires). En cohérence avec les objectifs de la stratégie nationale de la biodiversité.

DES AMBASSADEURS DE L'EAU À MAYOTTE

Dans le cadre de la crise de l'eau qui touche l'île de Mayotte, 150 volontaires ont été recrutés dans les collectivités et par l'association Mlezi Maoré pour informer la population sur les coupures d'eau, promouvoir les comportements économes, sensibiliser sur les risques sanitaires et animer des ateliers dans les villages et les écoles élémentaires.

ASSOCIATION AVRIL : SENSIBILISER AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Intégrée dans une perspective européenne, l'association AVRIL, située à Saint-Pierre-de-Coutances, répond aux défis des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. En 2023, l'association a obtenu une subvention du Corps européen de solidarité, renforçant ainsi sa capacité à accueillir et accompagner des volontaires européens de 12 à 30 ans. Le projet se décline en trois axes clés : la sensibilisation et la préservation des milieux terrestres, la protection des milieux littoraux et la mobilisation autour des enjeux du développement durable.

* Office National des Forêts, Office Français de la Biodiversité, Agences de l'eau, Conservatoires du littoral, Parcs nationaux, Voies Navigables de France, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

RENCONTRES CAP 2030 DE LA FONDATION GOODPLANET

Une centaine de volontaires et anciens volontaires du Service Civique et des programmes européens étaient réunis, à Paris, les 2 et 3 février 2023 pour la première « Rencontre CAP 2030 », un événement organisé par la Fondation GoodPlanet, en partenariat avec l'Agence du Service Civique. Durant deux jours, ils ont débattu sur le développement durable, l'engagement citoyen et la responsabilité sociale. Avec une question en fil rouge : comment construire une société plus durable et plus solidaire ?

Les volontaires ont été accueillis par les discours de Yann Arthus-Bertrand président de la Fondation GoodPlanet et de Nadia Bellaoui, présidente de l'Agence du Service Civique. Ils ont pu découvrir les parcours de personnalités engagées et participé à des ateliers d'intelligence collective pour faire émerger des projets concrets de lutte contre le dérèglement climatique. Après Paris, le cycle de rencontres CAP 2030 a été déployé à Marseille, Nantes, Saint-Péray en Ardèche, Orléans, Montpellier et Rouen.

« Aujourd'hui plus que jamais, nous avons le devoir d'écouter les jeunes générations. Engagés dans ce dispositif essentiel qu'est le Service Civique, les jeunes, à travers CAP 2030, vont s'informer et interagir. C'est une voie formidable pour donner de l'écho à leur parole. Ils nous encouragent dans notre devoir de citoyen face aux enjeux liés au changement climatique et c'est urgent ! »

Yann Arthus-Bertrand,
président de la Fondation GoodPlanet,
lors de la rencontre CAP 2030 de Paris

FONDATION GoodPlanet

Reconnue d'utilité publique, la Fondation GoodPlanet a été créée en 2005 par Yann Arthus-Bertrand avec la mission de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux écologiques et solidaires et d'agir concrètement pour un monde plus durable. Elle a créé en 2017 le premier lieu dédié à l'écologie et la solidarité à Paris : le domaine de Longchamps, où a été organisée la rencontre CAP 2030.

LE BREVET « PREMIERS SECOURS DE LA PLANÈTE »

Développé par l'Institut de l'Engagement (créé en 2012 dans la foulée du Service Civique pour que des jeunes puissent valoriser leur engagement) et le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), le brevet « Premiers Secours de la Planète » est un programme éducatif novateur. Il s'agit d'une formation d'e-learning, qui propose une vision globale des écosystèmes selon trois modules pédagogiques : les écosystèmes planétaires, les perturbations humaines et l'engagement en faveur de la planète. Objectifs : apprendre à reconnaître les situations de crise, protéger la biodiversité et adopter des écogestes et des pratiques responsables. Le certificat obtenu à l'issue de la formation permettra aux volontaires de valoriser la démarche dans leur parcours académique et professionnel. Le brevet a été proposé à l'ensemble des jeunes entrés en mission de Service Civique en 2023.

« J'PEUX PAS J'AI CLIMAT »

L'Agence du Service Civique, l'Ademe (l'Agence de la transition écologique) et l'association Unis-Cité ont décidé de s'associer pour élargir, en 2024, la journée de sensibilisation à la transition écologique initiée en 2023 par Unis-Cité. Une semaine « J'peux pas j'ai climat » a donc eu lieu en 2024. Six jours (du 25 au 30 mars 2024) durant lesquels jeunes et organismes d'accueil se sont accordés pour mener des actions en faveur de l'environnement partout en France.

6.0 | Vers un Service Civique écologique

Pour répondre à la volonté d'engagement affirmée par la jeunesse en faveur du climat, et dans un contexte d'urgence écologique, le Premier ministre, Gabriel ATTAL, a annoncé, lors de sa déclaration de politique générale, en janvier 2024, la création d'un Service Civique écologique.

L'objectif est de donner, d'ici 2027, l'opportunité à 50 000 jeunes de s'engager concrètement dans la lutte pour le climat et la biodiversité auprès d'associations, de collectivités, d'opérateurs publics voire d'entreprises publiques, soit :

→ **plus de jeunes.** D'ici la fin du quinquennat, accueillir trois fois plus de jeunes en missions écologiques : identifier de nouvelles structures d'accueil et de nouvelles missions dans des champs encore inexplorés ou sous-exploités.

→ **plus d'impact.** Avoir des missions pour les jeunes qui font du Service Civique écologique un tremplin vers les métiers verts et pour la planète : élargir les missions à l'ensemble des champs de la transition écologique ; mettre l'action concrète et impactante et la gestion des crises prévisibles au cœur des missions ; mieux former les volontaires.

→ **plus de synergies.** Avec les autres modalités d'engagement, créer des passerelles avant et après le Service Civique, notamment en pensant les liens avec le SNU, la réserve civique – JeVeuxAider – et plus largement l'engagement bénévole.

Pour réussir, cette transition vers un Service Civique écologique doit se faire, selon la volonté de la ministre déléguée à l'Enfance, la Jeunesse et les Familles, Sarah El Hairy et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, en co-construction avec l'ensemble des acteurs.

À cette fin, en s'appuyant sur les travaux entrepris antérieurement, dans le cadre de la Stratégie nationale Biodiversité, l'Agence du Service Civique est partie prenante d'une large concertation impliquant l'ensemble des parties prenantes (associations, collectivités locales, entreprises publiques, etc.) avec pour ambition de :

→ identifier de nouvelles structures d'accueil et de nouvelles missions ;

→ élaborer un socle de formations communes pour les volontaires, permettant de les sensibiliser à l'ensemble des enjeux de la transition écologique ;

→ concevoir une mesure d'impact permettant de viser une amélioration continue des pratiques.

5 600 JEUNES ENTRENT EN MISSIONS « ENVIRONNEMENT » PAR AN, SOIT 6,5%
(EN 2023).

« Derrière chaque jeune en Service Civique écologique se cachent à la fois une motivation personnelle et une ambition professionnelle : contribuer à la protection de la nature et plus globalement, de la planète. Au cours des quatre dernières années, pas moins de 80 volontaires se sont vus proposer un emploi, au sein de la LPO. Ce formidable engouement participe à la nécessaire transformation écologique de la société. Il doit être encouragé, accompagné et amplifié. Car c'est une lueur d'espoir. »

Allain Bougrain-Dubourg,
président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

ENGAGÉ AVEC LE
SERVICE
CIVIQUE

7.0 | Bilan Financier

COMPTE DE RÉSULTAT EN 2023 (en M€)

CHARGES	MONTANTS (en M€)	PRODUITS	MONTANTS (en M€)
CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION	
Achats et services extérieurs	26,5	Subventions d'exploitation	476,8
Impôts et taxes	0,8		
Personnels	7,8	Autres produits de gestion	37,3
Autres charges	537,1		
Amortissements et Provisions	2,0	Reprise sur amortissements et provisions	0,6
TOTAL DES CHARGES	**574,2**	**TOTAL DES PRODUITS**	**514,7**

PERTES -59,5 M€

BILAN 2023 (en M€)

ACTIF	BRUT	MONTANTS (en M€) AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET
Immobilisations incorporelles	4,6	2,9	1,7
Immobilisations corporelles	0,02	0,01	0,01
Immobilisations financières	—	—	—
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4,6	2,9	1,7
Stocks et en-cours	—	—	—
Avances versées	0,03	—	0,03
Créances diverses	62,9	0,6	62,3
Disponibilités	187,8	—	187,8
Charges constatées d'avance	0,08	—	0,08
TOTAL ACTIF CIRCULANT	250,8	0,6	250,2
TOTAL GÉNÉRAL	**255,4**	**3,5**	**251,9**

PASSIF	MONTANTS (en M€)
Réserves facultatives	257,4
Report à nouveau	-0,1
Résultat de l'exercice	-59,5
TOTAL CAPITAUX PROPRES	197,8
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,7
Dettes fournisseurs	4,1
Autres dettes d'exploitation	49,3
Produits constatés d'avance	—
TOTAL DETTES	53,4
TOTAL GÉNÉRAL	**251,9**

Les produits constatés par l'Agence du Service Civique se composent quasi exclusivement des subventions d'exploitation reçues de l'État et de la Commission européenne (99% des produits d'exploitation).

Les charges d'intervention représentent à elles seules, 92% du total des charges d'exploitation et se répartissent en :

→ 86,2% au titre du Service Civique ;

→ 5,8% au titre des programmes européens Erasmus+ Jeunesseet Sport.

L'activité financière de l'Agence fait apparaître un résultat déficitaire de 59,5 M€ au titre de l'exercice 2023.

L'évolution du résultat sur les 5 derniers exercices se présente comme suit ↓

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT PATRIMONIAL (en M€)

	2019	2020	2021	2022	2023
BÉNÉFICE	6,3	65,6	248,9	—	—
DÉFICIT	—	—	—	-72,8	-59,5

Le budget initial a été construit avec une prévision de recettes aboutissant, au vu des objectifs en nombre de jeunes en Service Civique, à un solde budgétaire négatif de 73,4 M€, et à un résultat patrimonial déficitaire de 59,5 M€ financé par la trésorerie de l'Agence.

SITUATION DE LA TRÉSORERIE (en flux et en stock, en M€)

ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE EN 2023 EN M€	
Situation initiale au 01/01/2023	252,8
Situation finale au 31/12/2023	187,8
VARIATION DE LA TRÉSORERIE 2023	- 65,0

Au 31 décembre 2023, le niveau de trésorerie disponible s'établit à 187,8 M€.

EFFECTIFS 2023 EN ETPT

	SOUS PLAFOND D'EMPLOIS	HORS PLAFOND D'EMPLOIS	TOTAL GÉNÉRAL
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC			
CDI	8,9	5,7	14,6
CDD	40,7	30,1	70,8
Personnels détachés sur contrat	18,3	9,3	27,6
TOTAL ETPT EMPLOIS NON TITULAIRES	67,9	45,1	113,0
Contrats aidés et apprentis	—	3,8	3,8
Autres (personnel mis à disposition)	1,0	—	1,0
TOTAL GÉNÉRAL	68,9	48,9	117,8

Relevant du SRH :

La réalisation des missions de l'Agence du Service Civique repose sur un effectif global de 117,8 ETPT pour l'année 2023.

La structure des effectifs s'établit ainsi :

→ les effectifs sous plafond d'emplois désignent les emplois permanents financés par l'État (69 ETP pour l'année 2023) ;

→ les effectifs hors plafond d'emplois correspondent aux emplois financés sur les fonds européens (53 ETP pour l'année 2023).

Le plafond des emplois n'est pas saturé en 2023 en raison des vacances temporaires occasionnées par la mobilité des personnels. Les effectifs hors plafond d'emplois s'inscrivent dans les frais de fonctionnement versés par la Commission européenne.

DONNÉES BUDGÉTAIRES DÉPENSES 2023

Répartition des dépenses 2023 par enveloppe —

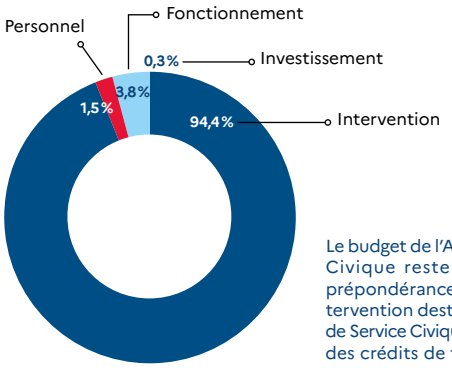

Le budget de l'Agence du Service Civique reste marqué par la prépondérance des crédits d'intervention destinés au dispositif de Service Civique et la faible part des crédits de fonctionnement.

Répartition des dépenses 2023 par périmètre d'activité —

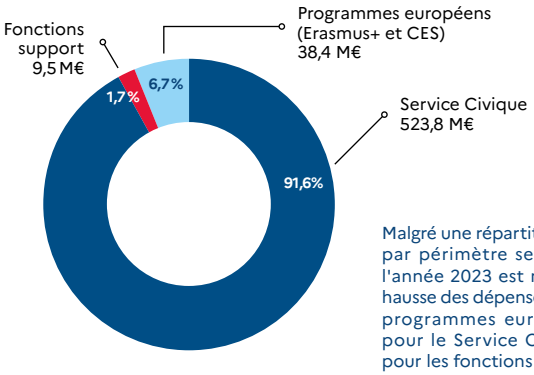

Malgré une répartition des dépenses par périmètre semblable à 2022, l'année 2023 est marquée par une hausse des dépenses de 18% pour les programmes européens, de 10% pour le Service Civique et de 9% pour les fonctions supports.

Utilisation des crédits délégués à l'ASP —

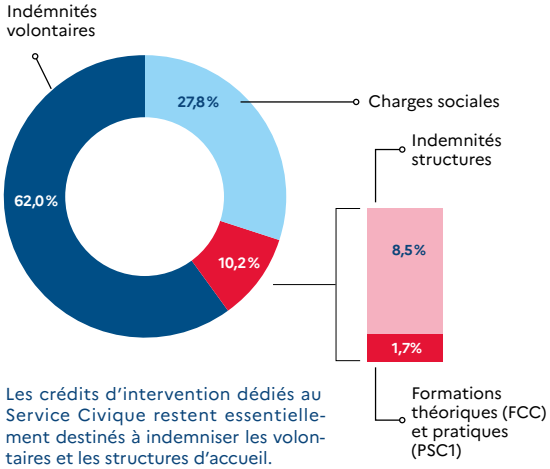

Les crédits d'intervention dédiés au Service Civique restent essentiellement destinés à indemniser les volontaires et les structures d'accueil.

Répartition des dépenses d'intervention au titre des programmes européens —

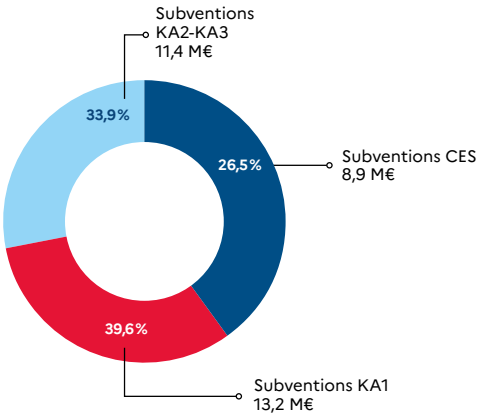

Dépenses hors crédits d'intervention par destination —

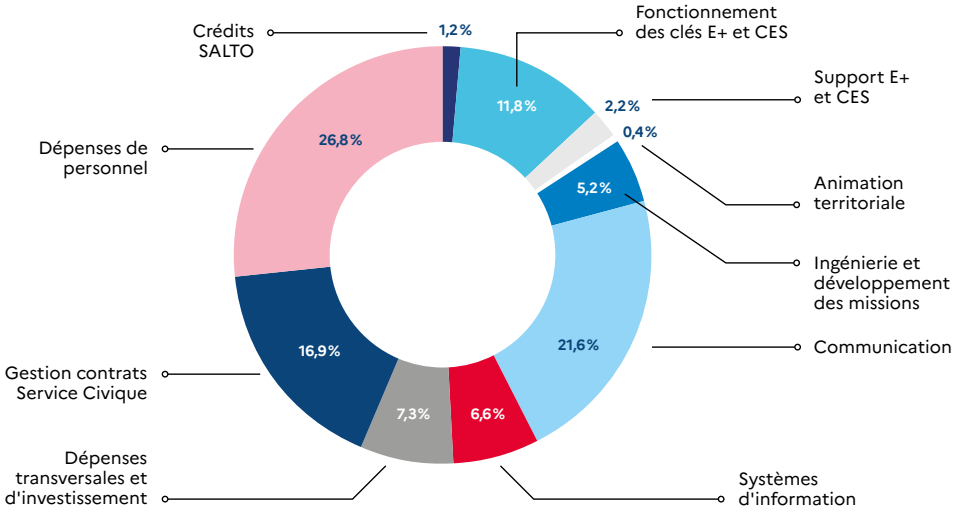

Direction de la rédaction : Grégory Cazalet, directeur général
avec le pôle Communication et partenariats, Agence du Service Civique
Direction artistique et réalisation : Agence Insign
Crédits photos : Agence du Service Civique : Rémi Andron | Hugo Lebrun | Lise Silu
Jimmy Seng Tristao | Boby | Unsplash : Umit Bulut

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Erasmus+
Jeunesse et Sport
Corps européen de solidarité
FRANCE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE

Agence du Service Civique
95 avenue de France 75013 Paris